

II. RELIGIOSITÉ ET CULTURE EN AUVERGNE

On ne peut appréhender une société et ses institutions sans se référer aux mentalités. On vient de le voir : la persistance d'une certaine romanité de la noblesse comme de l'Église est en partie mentale et c'est elle qui soutient les structures. En histoire du droit, on ne comprendra jamais grand chose par exemple à l'histoire de la coutume tant qu'on s'obstinera à la séparer de la culture populaire¹. Si la tâche est souvent du domaine des folkloristes, et il convient de noter leur importante contribution, les historiens des institutions et des faits sociaux doivent aussi s'intéresser aux pratiques populaires, et donc faire de l'anthropologie historique sous peine de manquer d'éléments de réflexion². Cette justification nécessaire étant faite, établissons notre plan de travail.

Après avoir repéré les empreintes du paganisme antique dans nos provinces durant le haut Moyen-Âge, nous nous attacherons à commenter les deux manifestations qui façonnent la religiosité auvergnate : l'une très caractéristique, le culte des saints et des reliques ; l'autre plus commune apparemment, qui mérite pourtant d'être réinterprétée dans notre contexte, les pèlerinages.

§ 1. — LES RÉMINISCENCES DU PAGANISME POPULAIRE.

(Aspicis) tum terram Gabalum satis nivisam et quantum indigenæ volunt putari, sublimen in puteo videtis orbem.

Sid. Ap., *Carm.* XXIV, 23-25

« De là, (tu aperçois) la terre du Gévaudan, fréquemment couverte de neige, tu y verras comme veulent le faire accroire les gens du pays, le globe céleste (la lune) dans un puits. »³

C'est ainsi qu'au V^e siècle se manifeste le rationalisme de l'aristocratie auvergnate face aux superstitions populaires. À l'époque mérovingienne, le paganisme antique, loin d'être éteint, est encore vivace dans les régions centrales de la Gaule fortement celtisées Le Limousin et le Gévaudan sont des terres réputées. Lorsque saint Yrieix traversait la région d'Argenton-sur-Creuse, dans l'Indre actuelle, il évitait du mieux qu'il pouvait les populations païennes dont ce pays était le repaire. Grégoire de Tours, lui, nous parle du lac de Saint Andéol en Gévaudan au bord duquel se déroulaient pendant trois jours consécutifs des festivités peu chrétiennes et au fond duquel étaient jetées des offrandes⁴ ; un prêtre, pour effacer le sens de ces vieilles célébrations indéracinables (!) construisit une église dédiée à saint Hilaire : sa démarche est significative⁵. À Brioude, le même Grégoire de Tours nous raconte comment le duc *Victorius*, gouverneur de l'Auvergne, au nom d'Euric, fit transporter dans la basilique

¹ Cf. LENCLUD G., *L'opposition coutume-droit* dans les systèmes de reproduction, revue *Droit et Culture*, 1983-6, p. 5, et autres travaux juridiques et anthropologiques des Cahiers du Centre de recherche de l'U.E.R. de sciences juridiques de Paris X-Nanterre.

² Citons pour mémoire les travaux anciens d'Arnold VAN GENNEP, et ceux plus récents du chanoine PLATELLE, de P.A. SIGAL ou de Yves SASSIER (Bibliograph ;e). Cf. aussi POLY et BOURNAZEL, *op. cit.*, notamment p. 428 et ss., ou l'introduction de POLY à son article sur *Guignefort* et les faramans... cité *supra*, p. 239 n. 39.

³ *Carm.* XXIV, v. 23-25. Cf. LOYEN, t. I, *Poèmes*, p. 165 et p. 196-197 n. 2 sur les diverses interprétations proposées du texte. Nous retenons celle de S. REINACH, *Rev. Arch.*, V, 1, 3 (1916), p. 127 et adoptons sa traduction.

⁴ *Vita Aredii*, M.G.H., SS.R.M., t. II, c. 14, p. 597. « Au pied d'une montagne du Gévaudan était un lac consacré à la lune. Chaque année, les peuples des environs se rendaient à ce lac et y jetaient, les uns des habits, des draps, du lin, des toisons entières, les autres, des fromages, de la cire, des pains et d'autres choses, chacun selon ses forces et ses facultés. On faisait conduire en ce lieu des charrettes chargées de provisions pour trois jours qu'on y passait tout entiers à faire bonne chère ; le quatrième jour, quand tout le monde était sur le point de s'en retourner, il ne manquait jamais de s'élever un violent orage mêlé de tonnerre et d'éclairs à In leur desquels il tombait tant d'eau et tant de pierres qu'on désespérait de la vie et de son retour s. G.T., G.C., c. 2, p. 749. Sur la question de l'évangélisation plus ou moins précoce des campagnes, Cf. *Settimane...*, XIV, *La conversione al cristianesimo nell'Europa dell'alto medioevo...*, Spolète, 1963 et WERNER, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du N.E. de la Gaule », *R.H.E.F.*, t. LXII, n° 68, janv.-juin 1975, p. 45... Sur les lieux de culte païens (gallo-romains) en Velay, Cf. exposition et journal consécutif, au Musée Crozatier du Puy, mars 1986.

⁵ Cf. ROUCHE, *L'Aquitaine...*, p. 399 et n. 80 p. 687.

Saint-Julien des colonnes qui se trouvaient dans un temple (*in æde*). Bien qu'on n'en ait aucune preuve, on imagine assez bien des processions se rendant au temple de *Vasso Galate*, à Clermont, ou gravissant le Puy de Dôme pour aller rendre un culte à Mercure dont le sanctuaire fut lui aussi christianisé⁶. À l'époque carolingienne on trouve encore des traces de paganisme dans nos pays, même si elles sont moins virulentes. Nous n'avons pas un Bourchard de Worms pour nous décrire en détail en quoi consistait le paganisme des campagnes auvergnates, mais de rares et précieux textes nous en font deviner les manifestations. Il y a encore au X^e siècle des gens pour revendiquer ouvertement l'héritage du paganisme antique :

« Pas très loin d'Aurillac se trouve un village nommé Marcolès, près duquel on voit un gros rocher de forme arrondie. Un jour que le seigneur Géraud passait par ce pays-là, un homme de sa suite nommé Adral se vanta devant ses compagnons de route de pouvoir d'un saut monter sur ce rocher. Et il le fit *illico*, à la stupéfaction de tous. Or, sur le compte de cet Adral, le bruit courait déjà qu'il savait pratiquer charmes et maléfices. Quand le seigneur arriva là, il y trouva arrêtés les hommes qui le précédaient. Ils se mettent à lui expliquer le saut qu'il vient de faire. Géraud se dit en lui-même qu'Adral n'avait absolument pas pu faire ça par agilité personnelle, il lève la main, et fait un signe de croix. Après coup, Adral eut beau s'y prendre à plusieurs reprises, il lui fut absolument impossible de sauter de nouveau sur le fameux rocher. Il devint clair alors que sa souplesse lui provenait d'un charme incantatoire, charme qui, après le signe de croix, devint inopérant, et que grande devait être la puissance du seigneur Géraud, dont le signe de croix avait réduit à néant le pouvoir de l'ennemi »⁷.

C'est ce même Adral qui quelque temps plus tard, une nuit du 1^{er} janvier allume le « feu des sorciers ». Il faudra l'intervention du saint, alors mort, pour en éteindre les effets⁸. Il y a donc des sorciers dans l'entourage immédiat de Géraud ! Deux siècles plus tard, au début du XII^e siècle, Pierre le Vénérable signale dans ses lettres l'existence de sorciers au sein du noble chapitre des chanoines de Brioude⁹. Peut-être est-ce à cette veine-là qu'il faut rattacher certaines manifestations folkloriques, pratiques apparemment plus anodines qui dissimulent mal tout un passé de paganisme : on sait que la célèbre « pierre des fièvres » qui trône actuellement au sommet des marches de la cathédrale du Puy et qui est vénérée depuis le haut Moyen Âge par les pèlerins n'est rien d'autre qu'une ancienne table de dolmen christianisée¹⁰. Les lieux de pèlerinage locaux font souvent référence à d'anciens lieux de culte païens christianisés et c'est une banalité de le dire. C'est tout à la fois la Vierge et le Dolmen qu'on va visiter. On jette des pièces dans les fontaines, on boit l'eau de la source aux vertus miraculeuses, on emmène les enfants faibles pour les faire marcher sur les roches des saints, on brûle des chandelles, on baise pierres et statues : il n'y a rien là que de très normal, toutes ces pratiques ne sont pas spéciales aux seuls pèlerinages du haut Moyen Âge¹¹, à cette différence près que la conscience de « mal faire » y était sans doute moins effacée, le souvenir des pratiques païennes plus frais. Sans même parler de paganisme, c'est un lieu commun de rappeler que les centres de pèlerinage présentent plus d'un aspect profane, qu'ils sont aussi prétexte à commerce et échanges de toutes sortes. À Conques, au X^e siècle, les moines ne peuvent empêcher les pèlerins de passer la nuit dans l'église, y

⁶ Voir aussi les relations de martyres occasionnés par les populations païennes, dans les *Vitae* (Théophrède, Marcel, Front, Georges, Agrève, Martial...), Cf. sources.

⁷ V.G., II-31, trad. d'ap. DE VENZAC, op. cit., p. 298, § 81. *Pagus non longe ab Aureliaco Marculiscus vocatur, juxta quem lapis quidam naturaliter rotundus insidet. Cum aliquando dominus Geraldus e regione transitaret, quidam de ejus comitatu Adraldus nomine, conviatoribus asserebat, quod super lapidem illum saltu conscendere posset. Quod protinus cunctis mirantibus fecit. Ferebatur autem quod isdem Adraldus incantationes ac maleticia nosset. Subsequente autem seniore, stabant illi qui praeibant, et ei saltum illius indicabant. Ille vero considerans quod hoc per suam agilitatem nullatenus facere posset, elevata manum signum crucis edidit, Dehinc ille cum id multis vicibus tentavisset, nullatenus ezsilire super predictum lapidem potuit Et ita cognitum est quod illa velocitas ejus per incantationem fiebat, que ei post signaculum adesse non potuit, et magna virtus esset domni Geraldii, post cujus signaculum vis inimica nihil valuit.*

Cf. aussi la vision « fantômatique » du prêtre Étienne en Viennois, relatée peu avant 1118 par l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, auvergnat d'origine. *Miracula libri duo*, c. XXII, éd. MIGNE, P.L., 189, c. 1122-1158.

⁸ V.G., IV. 7.

⁹ Ed. CONSTABLE, *The letters of Peter the Venerable*, éé. CONSTABLE, Cambridge, Mass. 1967, 2 vol., lettre 174, p. 413-416.

¹⁰ FAYARD, *La Vierge et le Dolmen*, C.H.L., Le Puy, 1978.

¹¹ Cf. ouvrages des folkloristes VAN GENNEP, ROUCHON (pour l'Auvergne), et autres.

chantant des chansons et tenant des propos rustiques : un miracle les en dissuade même ¹². En Limousin, une tradition folklorique célèbre voulait que les Castelnau ne dussent à leurs seigneurs les Turenne pour tout service qu'un œuf, ce qui évoque les offrandes païennes, les *eulogia*, et n'est pas sans rappeler un autre passage de la *Vita Geraldi* où on voit le saint refuser pour lui-même les pains de cire que ses paysans lui apportent comme à une divinité ¹³. Leur rationalisme ; fonction de leur propre religiosité, pousse les grands, à l'instar de Sidoine-Apollinaire, à se moquer, ou tout au moins à dédaigner ces pratiques populaires. Ils évitent cependant de s'opposer ouvertement à des rites qui sont la culture de leurs paysans, même s'ils les réprouvent : Devant les maléfices d'Andral, Géraud se signe discrètement. Il ne refuse pas les pains de cire mais ordonne qu'on les porte sur les autels des saints. Ce qui explique aussi cette attitude tolérante des aristocrates et des clercs, c'est qu'au début du X^e siècle, alors que s'annonce le triomphe institutionnel de l'Église, le paganisme est récupérable

Culture paganisante et culture chrétienne cohabitent. L'Église auvergnate, nous venons de le voir, est encore une Église antique, faite d'un habile mélange de christianisme et de traditions romaines ou méridionales. Elle se rattache, en ce sens-là, au même schéma mental que la culture des campagnes. Au moment où la société se fragmente, elle, tient bon, et au niveau pastoral prépare la réconciliation d'un paganisme dévalué et d'une certaine Église qui veut christianiser, quitte pour ce faire à intégrer, à récupérer des rites trop tenaces. C'est encore une fois une attitude impensable au Nord où la virulence du paganisme est fonction de la lutte acharnée que lui mènent les ministres du culte. Dans le Midi, la société chrétienne tolère en l'intégrant le système païen, qui, en retour, ne s'oppose pas à la pénétration du christianisme. L'idolâtrie auvergnate, illustrée par le culte des saints et des reliques, est la manifestation la plus claire de cette « fusion culturelle ».

§ 2. — L'IDOLÂTRIE AUVERGNATE.

Les traces de paganisme que nous avons décelées sont trop faibles pour que nous puissions valablement conclure. On ne peut de toute façon s'attendre à découvrir des textes patents pour ce genre de choses. Curieusement, on se trouve encore en présence d'un « trou » entre l'époque mérovingienne et l'époque féodale, tout au moins le X^e siècle. Lorsque la religiosité et la culture populaire vont réapparaître dans les textes à l'occasion de la description du culte des saints, il ne sera pas étonnant que leur manifestation choque un esprit étranger :

« Il existe une habitude vénérable et antique, aussi bien dans les pays d'Auvergne, de Rodez et de Toulouse, que dans les régions avoisinantes : chacun élève à son saint, selon ses moyens, une statue en or, en argent ou en un autre métal, dans laquelle on enferme soit la tête du saint, soit quelque autre partie vénérable de son corps. Du fait que cette pratique semblait à bon droit superstitieuse aux gens savants, ils pensaient que s'y perpétuait un rite du culte des anciens dieux ou plutôt des démons ; je crus moi aussi, ignorant, que cette coutume était mauvaise et tout à fait contraire à la religion chrétienne, lorsque je contemplai pour la première fois la statue de saint Géraud installée sur son autel » ¹⁴.

¹² *Mir. S. Fidis*, II. 12.

¹³ Cf. *infra*, p. 275.

¹⁴ *Mir. S. Fidis*, I, 13, trad. DUBY, *L'an Mil*, p. 93, d'après DE SALMS, *Ste Foy de Conques*, 1966. Texte latin : *Sunt etiam perplura et pre sua numerositate indicibilia, quae divina justitia super maledictores sanctae Fidis eIercet terribilia. Quorum unam rem valde mirabilem mox exponemus, ubi de sanctae martiris imagine verbum fecerimus. Est namque vetus mos et antiqua consuetudo, ut in tota Arvernica patria sive Rotenica vel Tolosana, necnon et reliquis nostris his circumquaque contiguus, de auro sive argento seu quolibet alio metallo, sancto suo quisque pro posse statuum erigat, in qua caput sancti, vel potior pars corporis venerabilis condatur. Quod cum sapientibus videatur haud injuria esse superstitiosum, videtur enim quasi priscæ culture deorum vel potius demoniorum servari ritus, michi quoque stulto nichilominus res persevera legique christianæ contraria visa nimis fuit, cum primitus sancti Geraldi statuum super altare perspe3erim, auro purissimo ac lapidibus preciosissimis insignem et ita ad humanæ figuræ vultum erpresse effigiatam, ut plerisque rusticis videntes se perspicati intuitu videatur videre, oculisque reverberantibus precantum vobis aliquando placidius favere. Mocque Bernario meo mea culpa subridens latino sermone in hanc sententiam erumpo : Quid tibi, frater, de ydolo ? An Juppiter sive Mars tali statua se indignos estimassent ? Ibi tum Bernerius jam sententia ductus, satis ingeniose delusit, statisque sub laude hanc vituperavit. Nec prorsus immerito. Nam ubi solEus summi et veri Dei recte agendus esse cultus, nefarium absurdumque videtur gypseam vel ligneam eneamque formari statuum, eccepta crucifisci Domini. Cujus*

C'est ainsi qu'au début du XI^e siècle l'écolâtre Bernard, venu d'Anjou dans nos contrées « sauvages » découvre les images des saints et le culte qui les entoure, résurgence camouflée du paganisme antique. Il est profondément scandalisé par cette manifestation de l'idolâtrie des campagnes, qui sera pourtant un des éléments majeurs de la religiosité catholique des siècles suivants. Nos esprits voient la chose différemment, habitués à cette forme de piété populaire que représente le culte des saints et des reliques. Réaffirmer le fondement païen de cette dévotion aux saints n'est plus une idée neuve ¹⁵. Nous chercherons plutôt à voir comment elle fonctionne dans le haut Moyen Âge auvergnat et ce qu'elle signifie mentalement.

A. « HAGIOPHILIE »

Si on étudie de près la composition du « gotha » hagiographique auvergnat à partir d'un document comme la liste des saints honorés dans les églises de Clermont au X^e siècle ¹⁶, on constate d'emblée la cohabitation de saints « classiques », disons rationnels, et de saints bizarres, plus ou moins paganisants. Laissons de côté délibérément les premiers saints dits rationnels (anciens évêques, donc réputés « historiques » pour nous occuper des autres, des seconds, ceux qui reflètent le plus la mentalité et la culture paysanne de l'Auvergne du haut Moyen Âge. Leur vénération n'est pas un phénomène à proprement parler local : les *pagani* christianisés — ou presque —, voient dans ces saints la survivance de leurs anciens dieux « topiques ». Opérant un transfert, ils ont remplacé leurs divinités par Dieu, la Vierge et ses saints, comme le font encore aujourd'hui certaines populations du Tiers-Monde évangélisées. Le panthéon mythologique est le même : les noms seuls changent. Ce qu'on appelle idolâtrie n'est alors que réminiscence de cultes anciens. Au premier rang de ces saints paganisants on trouve de grands saints « irréductibles », qui ne sont pas propres au système « hagiologique » auvergnat ; ils sont vénérés dans tout l'Occident, mais ont parfois pris un aspect particulier dans la région. Le culte auvergnat de saint Michel patron des guerriers est spécialement développé ¹⁷. En faveur chez les Lombards et en Italie du Nord, on peut expliquer sa popularité en Auvergne par les relations suivies entretenues avec ces contrées ¹⁸. De plus, c'est un archange, personnage fascinant et ambigu qui a pu conquérir d'autant plus aisément des populations portées à l'imaginaire. On le voit bien dans la confusion qui s'est opérée, notamment en Velay entre le saint Georges évangéliste et le saint Georges archange vainqueur du diable-dragon ¹⁹. Les oratoires dédiés à saint Michel sont relativement nombreux en Auvergne. Il existerait même une antique « voie saint-Michel » qui, par Le Puy, Clermont, Ébreuil, aurait recouvert le tracé d'une ancienne *via* se dirigeant vers le Teutatès-Mercure du Puy-de-Dôme ²⁰. Nous entrevoyons déjà le lien entre cette catégorie de saints et les

imago ut affectuose, ad crebrandam Dominicæ passionis memoriam, sculptili sive fictili formetur opere, sancta et universalis recipit ecclesia. Sanctorum autem memoriam humanis visibus vel veridica libri scriptura, vel imagines umbrosæ coloratis parietibus depicte tantum debent ostendere. Nam sanctorum statuas, nisi ob antiquam abusionem atque invicibilem ingenitamque idiotarum consuetudinem, nulla ratione patimur. Quæ abusio in predictis locis adeo prevalet, ut si quid tunc in Sancti Geraldii imaginem aperte sonissem, fortasse magni criminis poenas dedissem. Denique post tercium diem pervenimus ad sanctam Fidem. Quibus monasterium intransitibus forte fortuna accidit, ut locus ille secretus in quo venerabilis imago servatur, fuerit patetactus. Ubi ergo coram astitimus, in tanta loci angustia præ multitudine solo decumbentium, nequivimus et nos procidere. Quod cum michi molestum sit, stans aspicio imaginem, atque precantia verba eamussim in hoc modo fundo : « Sancta Fides, cujus pars corporis in presenti simulachro requiescit, succurre michi die judicii ». Rursus quoque ad Bernerium scholasticum meum limis oculis subridendo respicio, ineptum quippe et a rationis linea longe remotum estimans, ut tot rationales rem mutam insensatamque supplicarent.

¹⁵ Cf. DUBY, *L'an Mil...* POLY-BOURNAZEL, *op. cit.*

¹⁶ Libellus de ecclesiis et RAPHANEL, « L'emplacement des églises de Clermont au Xe siècle », *B.H.S.A.*, 1921, t. 41, p. 107-116, 150-157, 172-196.

¹⁷ Sur le culte de saint Michel dans tout l'Occident barbare et sa diffusion spécialement au IX^e siècle, Cf. DOBIACHE-RODJESTVENSY, le culte de saint Michel et le Moyen Âge latin, Paris, 1922 et surtout Millénaire monastique du Mont Saint-Michel, t. III, Culte de saint Michel..., Paris 1971, sous la direction de BAUDOT.

¹⁸

¹⁹ Sur le saint Georges vellave, Cf. FAYARD, *Saint Georges, la légende et l'Histoire*, C.H.L., 1971.

²⁰ Millénaire monastique du Mont Saint-Michel..., p. 147, 180/1, 185/6, 199/ 200. Cf. aussi, les Mont-Gargan, Mont-Jou(x), Mont Georges, Marcoux, Mercœur, le Mt-Michel, Mt Mercure en Vendée, et les ruines toujours visibles du Temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme.

anciennes divinités païennes des campagnes : de Lug à Michel en passant par Mercure, le chemin est vite tracé bien qu'il faille rester circonspect en la matière. De la même façon, les saints jumeaux dans nos régions renvoient aux *Cassi* ou dieux gaulois gémeaux²¹. Nous ne prétendons pas que leur vénération renvoie directement au double culte de Mars et de Mercure, qu'elle en est l'expression pure et simple. Nous pensons qu'elle est l'expression d'un mouvement qui avait jadis porté Mars et Mercure dans son panthéon, mouvement christianisé qui est cependant attiré par le culte des saints gémeaux. Déjà avec Grégoire de Tours on nous atteste l'existence à Brioude, au VI^e siècle, de deux colonnes supportant deux dieux (peut-être les colonnes réutilisées dans la basilique chrétienne)²². Certains cultes sont enfin ouvertement païens, tel celui de saint Cerneuf alias Sirénat (Sernin/Saturnin) qu'illustraient il y a encore peu à Saint-Germain-Laprade, ou à Sauxillanges, la confrérie et la « fête des Cornards », célébration carnavalesque du dieu gaulois *Cernunnos*²³. Que dire aussi de saint *Evodius* quand on sait que sa forme Yvoine est un surnom de Mercure, ou de *Stremonius/Austreimoine* s'il s'avère qu'il a un lien avec la stramoine, la plante des sorciers ? À Maurs la légende des luttes des saints Césaire, Antoine et Constant n'évoque-t-elle pas les luttes entre les anciens dieux païens ?²⁴.

B. RELIQUES ET RELIQUAIRES

C'est dans la représentation « physique » du saint qu'il faut voir la manifestation la plus évidente de l'idolâtrie paganisante et chercher les traits les plus fidèles de la mentalité « hagiophile » auvergnate.

« Statue remarquable par son or très fin, ses pierres de grand prix, et reproduisant avec tant d'art les traits d'un visage humain que les paysans qui la regardaient se sentaient percés d'un regard clairvoyant et croyaient saisir parfois, dans les rayons de ses yeux, l'indice d'une frayeur plus indulgente à leurs vœux. Bientôt souriant en moi-même de mon erreur je me tourne vers mon compagnon Bernier et lui adresse en latin ces mots : « Que penses-tu frère, de cette idole ? Jupiter ou Mars n'auraient-ils pas agréé une statue pareille ? » Bernier alors, déjà guidé par mes paroles, répondit avec assez d'esprit, dissimulant la critique sous la louange. Il n'avait pas tort. Car là où l'on rend au Dieu unique, tout-puissant et vrai un juste culte, il paraît néfaste et absurde de fabriquer des statues en plâtre, en bois, en métal, sauf quand il s'agit du Seigneur en croix²⁵. Que l'on façonne avec piété une telle image, pour faire vivre le souvenir de la Passion du Seigneur, soit au ciseau, soit au pinceau, la sainte église catholique le permet. Mais le souvenir des saints, les yeux humains ne doivent le contempler que dans les récits véridiques ou des figures peintes sur les murs, en couleurs sombres. Nous n'avons pas de raison d'accepter les statues de saints, si ce n'est par la force d'un abus ancien et d'une coutume ancrée de façon indéracinable chez les gens simples. Cet abus a tellement de force dans les lieux dont j'ai parlé, que si j'avais à voix haute donné mon opinion alors sur la statue de saint Géraud, peut-être aurais-je été châtié comme un criminel » (Iconoclaste !)²⁶

La statue-reliquaire de Géraud d'Aurillac devant laquelle Bernard d'Angers s'écrie à l'idolâtrie (alors qu'il n'a pas encore vu celle de sainte Foy de Conques (!) ne nous est pas parvenue²⁷, mais les sanctuaires d'Auvergne conservent un nombre suffisant de ces témoignages de la statuaire religieuse du haut Moyen-Âge pour imaginer la « densité » que devait alors atteindre ce genre de figurations : les majestés de saint Baudime à Saint-Nectaire, de saint Pierre à Bredons, de saint Césaire à Maurs, de sainte Foy à Conques, de saint Chaffre au Monastier, sans oublier la fameuse majesté de Notre-Dame de Clermont, la première de toutes apparemment, que l'évêque Étienne II le Grand fit exécuter par l'orfèvre Alleaume et dont le *Codex claromontensis* nous a gardé la représentation²⁸. Ces œuvres d'art

²¹ Arcons-Illpize, Agricol-Vital, Julien-Ferréol, Front-Georges, Pierre-Paul, Cirque-Julitte, Protais-Gervais, Chaffre-Eudes, Victor-Couronne...

²² G.M. *Supra*, p. 262. FOURNIER, *Les origines de Brioude...*

²³ Cf. LAURAS-POURRAT, *op. cit.*, pp.431-432 et 514-515.

²⁴ *Ibid.*, pp.349-350.

²⁵ Cf. l'opinion de l'« Iconoclaste » Claude de Turin sur la croix, *infra* p. ...

²⁶ *Mir. S. Fid.*, 1, 13. Trad. DUBY, *L'an Mil*, p. 93-94.

²⁷ Elle fut construite par l'abbé Adrald de Saint-Cerd ...*Chron. Aurel...* : *Imaginem Cl pollacido auro B. Ger...xZdo fa bricar]it, al?are argen t um decora Dit plu uibus gemmis,,. Sur l'abondance/afflux d'or en Auvergne, notamment dans le sud du pays Cf. BONNASSIE, La monnaie et les échanges...*

²⁸ B.M. de Clermont-Ferrand, Ms. 145.

à la fois statues et reliquaires sont l'illustration parfaite de l'ambiguïté de la sainteté auvergnate : d'un côté l'hagiophilie païenne des paysans, du peuple, de l'autre l'hagiophilie rationnelle ou antiquisante des Grands. Chez les *humiles* il y a, à n'en pas douter, une attitude idolâtre et superstitieuse dans la vénération des statues reliquaires²⁹. C'est une coutume « indéracinable » nous dit-on, ce qui signifie qu'elle remonte très loin dans le temps³⁰. Pour les grands, cultivés, la sainteté a un autre aspect et un autre contenu : en général, ils ne se réfèrent qu'à la sainteté rationnelle, aux saints reconnus (?) aux « bons » saints, ceux universellement vénérés par la chrétienté d'alors : les apôtres et les martyrs, ou les saints locaux attestés historiquement, saints ou évêques des premiers âges, tels Julien, Gal, Genès, Avit, Bonnet, Priest, Namace, saints qui sont justement souvent leurs ancêtres attestés ou revendiqués (ce qui n'est pas sans expliquer leur attitude !). En 962, dans son testament³¹, l'évêque Étienne II de Clermont, après avoir bien sûr cité Notre Seigneur Jésus-Christ et Notre-Dame, invoque des saints classiques pour l'époque : saint Pierre et saint Michel, en bon « carolingien » et pèlerin³², saint Julien en bon auvergnat, enfin saint Germain d'Auxerre à qui il est particulièrement « dévoué » et sous le patronage duquel il place sa fondation de Liziniac (alias Saint-Germain-Lembron). Certes, Géraud d'Aurillac a lui aussi une grande passion pour les saints, dont il implore le secours sur son lit de mort³³.

Nombreuses sont les allusions d'Eudes de Cluny à son attachement pour les reliques devant lesquelles il prie, qu'il emporte avec lui, et dont il se sert pour exorciser, comme du signe de croix³⁴. Mais sans doute cette vénération est-elle différente de celle de ses paysans. Elle correspond à une commémoration des martyrs, des grandes figures de l'Église primitive. Au cours de ses pérégrinations pieuses, il s'attache à acquérir de précieux restes³⁵. Peu avant 768, l'évêque de Clermont Adebart se rend à Rome pour chercher de nouvelles reliques des saints bolognais Agricola et Vital, sans doute en vue de la consécration d'une nouvelle cathédrale³⁶. Lors de la dédicace de son église d'Aurillac, but suprême qu'il s'était fixé, Géraud fait placer une telle quantité de ces précieuses reliques des saints de sa préférence (subjectivité tout de même révélatrice) que la chose parut presque incroyable³⁷. On nous dit aussi qu'il avait une vénération particulière pour saint Namphase (*Namphidius*), patrice de Provence et évêque de Clermont qui ramena de Bologne les premières reliques des saints Agricola et Vital. On a conservé la liste prodigieuse des reliques laissées par « l'apôtre » saint Austremonie à l'Église d'Auvergne, reliques que l'évêque Étienne II son lointain successeur fit enchâsser dans la fameuse Vierge en majesté en 946. Et, à la lire, il y a de quoi rêver !³⁸. De la même manière, la

²⁹ C'est ce que montrent les deux sens du mot *image* (Cf. icône) et les deux sens du mot *relique*.

³⁰ Cf. sur l'attitude de l'Église face aux reliques, P. GEARY, « La coercition des saints dans la pratique religieuse médiévale », dans *La culture populaire au Moyen Âge. Etudes présentées au 4e colloque de l'Institut d'études médiévales de l'université de Montréal*, 2-3 avril 1977, Montréal 1979, et HERMANN-MASCARD, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975.

³¹ Br. 336.

³² Il revient de Rome (Cf. A.D.P.D.D., 3G, Arm 11, sac Q, c. 1, a° 959).

³³ V.G., III, 7. *Subvenite sancti Dei !*

³⁴ V.G., II, 23, *Dehinc tentorium ingressus coram sanctis pignorum aliquantulum oravit. II, 21, Jussit capellanis ut crucem et capsellas reliquiarum sumerent, et super fossulam predicti liquoris elOrCiSmUm aquae benedictae facerent. III 3, Dentem namque sancti Martialis in dextro altari, cum reliquiis beatissimi domni Martini, necnon et sancti Hilarii collocavit ; quem a sancto corpore nullus er largitoribus, a sancta maxilla, cum diu conarentur, eruere posset, ille premissa oratione protinus eum avulsit.*

³⁵ V.G., *ibid.*

³⁶ Cf. *supra*, p. 227, n. 5.

³⁷ V.G. *ibid.*

³⁸ BALUZE, *Hist. gén. de la M. d'Auv.*, t. II, p. 39 (texte sans doute rédigé postérieurement) *Memoriales reliquiarum quas sanctus Austremonius secum detulit ad urbem Arvernam : In primis de umbilico filii Dei cum quinque unguibus de sinistra manu, praeputium ipsius cum duabus unguibus de dextera manu, et de pannis quibus fuit involutus, et undecimam partem sudarii quae fuit ante oculos ejus cum sanguine ipsius, et de tunica, et de barba, et de capillis, et de precincto ejus cum sanguine, et tres ungues ejus et recisione manus dexterae, et partem spinae coronae, et de pane quem ipse benedixit, et ea spongia ejus, et de sepulcro ipsius Domini, et ex virgis quibus caesus fuit, et de capillis beatae Marise tres, et brachiale ejus, et de vestimento ipsius cum lacte, et de pallio quod ipsa fecit. Has vero reliquias Stephanus episcopus condidit in imagine matris Domini et in imagine filii ejus.*

chronique de Saint-Chaffre nous donne un aperçu de la richesse des reliques possédées par l'abbaye ³⁹. Pour Géraud comme pour Étienne, la statue peut représenter (imaginer) l'*imago* d'un ancêtre évêque des premiers pas de l'Église locale. On nous dit que les sires de Lastours en Limousin, déjà évoqués, considéraient au XI^e siècle comme leur bien propre la châsse de saint Pardoux, témoignage de leur illustre origine ⁴⁰. Ceci est à prendre au pied de la lettre : le sarcophage, la châsse du saint, de facture antique, est dans sa forme même la marque de l'ancienneté et de l'authenticité de leur noblesse. Les mêmes Lastours s'étaient aussi « approprié » les reliques de Ferréol, évêque de Limoges au VI^e siècle, et avaient transféré les corps de « leurs » saints dans les deux petites abbayes d'Arnac et de Nexon, nécropoles familiales. Les alliés des Lastours, les Malemort, se disaient issus de saint Géraud d'Aurillac ⁴¹, et l'un des leurs était considéré comme un saint. Noblesse antique et sainteté chrétienne se rejoignent. Géraud d'Aurillac lui-même, on l'a vu ⁴² dans son « panthéon ancestral » les deux grandes figures de saint Césaire d'Arles et de saint Yrieix de Limoges. Les reliques rappellent alors émotionnellement ces ancêtres ou ces grands martyrs exemplaires de la même manière que de nos jours on conserve la photographie ou des objets ayant appartenu aux proches disparus ⁴³. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui a le mérite de montrer la différence culturelle qui doit exister entre deux classes sociales, même si on peut dire en fin de compte que l'attitude des grands est tout aussi profane que celles des gens du peuple. La sainteté est un terrain d'entente où chacun a sa propre interprétation. C'est un des supports concrets où l'aristocratie puise sa *nobilitas* (au même titre que ses noms). Elle place ses ancêtres dans un panthéon illustre sous couvert de sainteté... et la paysannerie les récupère dans son paganisme idolâtre. La première ne domine d'ailleurs entre autres la seconde que parce que celle-ci ne la voit pas rationnelle, mais la perçoit surnaturelle, quasi-divine. Géraud est dès son vivant l'objet de culte et de vénération ⁴⁴. C'est en ce sens qu'il peut en arriver à acheter à prix d'or une relique d'un martyr illustre extrayant lui-même la dent de la mâchoire de saint Martial ⁴⁵, ou que les moines de Conques en 866 vont jusqu'à voler le chef de sainte Foy d'Agen pour le ramener non sans problèmes dans leur monastère ⁴⁶... que Dalmas de Beaumont, moine à Saint-Gilles du Gard, peut en partir furtivement avec le bras du saint pour en gratifier le prieuré familial de Chamalières en Velay ⁴⁷. Dans quelle mesure d'ailleurs des œuvres artisanales comme les statues-reliquaires ne sont-elles pas un

Comparer avec la liste tout aussi farfelue des reliques conservées à la cathédrale du Puy au XVI^e siècle (MÉDICIS, *Chroniques*, éd. CHASSAING, 1. 34) ou l'inventaire des reliques de l'église de Royat (éd. FOURNIER, *B.H.S.A.*, 1952, t. 72, p. 45-61). Sur la date de 946, *infra*, p. 274, n. 190).

Pour Namphase, Cf. JUILLET J., « Les domaines du comte Géraud.. », *R.H.A.*, 1972, p. as7).

³⁹ *Capsulas argenteas, ubi reliquiae sanctorum servantur, quatuor vel quinque cum majori capsula sanctorum Innocentium et arca illa ubi reliquiae sancti Theofredi sanctique Eudonis et quorumdam aliorum repositae sunt, quae circumdate auro et argento fulgere solebat, (donec illis qui Jherosolimam properabant datum C5t pro commutatione possessionum : tali tamen tenore ut ex eisdem possessionibus ibidem restitueretur argentum) ; in illa quoque imagine sancti martyris multae sanctorum habentur reliquiae, cum quadam dominicae crucis ligni portione, cujus corona capitis et auro mundo gemmisque pretiosis mire refulget specie venustatis, palmae, quoque similitudo totius complet pigmentum ipsius operis.* Sch. XLVII.

⁴⁰ POLY-BOURNAZEL, *op. cit.*, p. 322 et n. 1 ; Cf. GEOFFROY DE VIGEOIS, *Chronique*, 2.3.4.15 et AD.CHAB, III, *Chron.* III, 48, p. 171.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Cf. *supra*, chap. 2, p. 160. V.G., II (P.L. 133, col. 642) *cujus rei duo testes ex eadem stirpe emergentes existunt, ...sanctus videlicet Crasarius Arelatensis episcopus et beatus Aredius abbas.*

⁴³ On s'attendrait d'ailleurs à trouver plus de correspondance entre les noms des saints honorés en Auvergne et les anthroponymes de l'aristocratie comme nous l'avons déjà noté (*supra*, chap. 2). Le fait que la noblesse fasse peu appel à l'« hagionymie » locale est une preuve qu'elle se réfère moins à la sainteté qu'au prestige de ses ancêtres qui pouvaient accessoirement être évêques ou saints.

⁴⁴ V.G., II, 20 et IV, 19 : son lit ou ses tables sont objets de culte... L'eau qui lui a servi est chargée de vertus salvatrices. Les paysans veulent brûler de la cire devant lui.

⁴⁵ V.G., III, 3 : *Frequenter enim pro eisdem pigneribus impetrandis, et preciosa tentoria, necnon corpulentos equos et multa pecuniarum pondera constat dedisse.* Ne peut-on alors lui attribuer l'existence à Maurs, non loin d'Aurillac, d'une statue reliquaire toujours conservée et représentant saint Césaire d'Arles son ancêtre ? Cf. *supra*, p. 97. A moins qu'il ne s'agisse d'un repli de reliques lié aux troubles de Provence.

⁴⁶ Cf. introd. du cartul. de Conques, éd. DESJARDINS, p. IX et *AA.SS. Boll.*, Jun., a, p. 163, et Octob. 3, p. 278. (Translation des reliques de sainte Foy d'Agen à Conques) ; Cf. GEARY, *Furta sacra : Thefts of Relics in the Central Middle-Ages*, Princeton, 1978.

⁴⁷ *Cham.* 2 et 339, *SCh.* LXXIV. Cf. *supra*, chap. I, p. 69.

effort pour attirer les populations vers une sainteté a bizarre a, récupération païenne que tolèrent mais désapprouvent les grands ? Le buste reliquaire de saint Césaire que l'on conserve encore à Maurs a dans sa facture quelque chose d'étrange, maintes fois souligné par les historiens de l'art : est-ce à du paganisme ou à de l'antique que renvoient ses mains aux doigts immenses ? Même chose pour le saint Pierre de Bredons ou le saint Chaffre du Monastier, qui nous sont eux aussi parvenus. Au concile de Rodez qui eut lieu au début du XI^e siècle, la majesté d'or de saint *Marius*/Mary, disciple de saint Austremonne et patron de l'abbaye de Vabres accompagnait la majesté d'or de saint Amans de Rodez, celle de sainte Foy de Conques, la châsse d'or de saint Sernin et la Majesté d'or de Notre-Dame ⁴⁸. La vierge en majesté d'or de l'évêque Étienne II de Clermont est le plus ancien exemple connu de ce type célèbre et ensuite fort répandu de la statuaire auvergnate ⁴⁹ : on peut y voir aussi bien une image paganisante qui satisfait un paysan auvergnat et choque un étranger, qu'une œuvre de piété que le saint prélat a voulu offrir à la nouvelle cathédrale qu'il venait d'achever, même si d'inconscientes tendances profanes se mêlent à ses bonnes intentions de chrétien ⁵⁰. Ce n'est pas un hasard non plus si c'est au XI^e siècle, plus précisément dans sa seconde moitié qu'on assiste à une floraison des statues reliquaires (Clermont, Aurillac, Conques...). Cela correspond à un plan bien précis de l'Église ⁵¹. Comme l'a montré René Rigodon ⁵² on admet, on justifie le culte des images par le culte des reliques :

« La vieille querelle des iconoclastes avait laissé des traces en Occident. Les livres Carolins prétendent que les reliques sont vénérables parce qu'elles ont appartenu aux corps des saints qui doivent ressusciter glorieusement un jour ; les images au contraire n'ont jamais vécu, ne ressusciteront pas. Elles usurpent un culte qui n'appartient qu'à Dieu. L'initiative de l'évêque de Clermont consista à unir de la manière la plus étroite les deux cultes... »

L'aristocratie a su de toute façon canaliser depuis longtemps, récupérer la religiosité paysanne par le biais du *patrocinium*. Les Grands qui ont leurs églises privées, leurs chapelles domaniales contrôlent la sainteté, orientent les cultes. En est témoin la marquée profonde laissée sur la toponymie par l'anthroponymie nobiliaire (saints Victor, Loup, Avit, Alyre) ⁵³. Enfin, la religiosité différente des deux catégories sociales, *humiles* et *potentes*, ne recouvre-t-elle pas deux types de vies de saints, de modèles proposés : d'une part le type de la *Vita Geraldi* qui présente un aristocrate correct, modèle de renoncement, de stoïcisme et de grandeur d'âme, et le type légende folklorique qu'illustrent par exemple à la même époque les thèmes populaires de la vie de saint Jacques ⁵⁴. Parfois le rationalisme s'insurge : Géraud d'Aurillac proteste contre les offrandes et la cire qu'on veut lui offrir ⁵⁵, il se signe devant les agissements de son sorcier, et Bernard d'Angers — c'est un étranger ! — se scandalise, même s'il le fait discrètement. Amolon, conseiller de l'archevêque de Lyon suggère de faire retirer en secret des reliques pour éviter une émeute (*sic*) et de les faire enterrer ailleurs ». Il déplore que les dévotions aux reliques régulièrement ordonnées certains jours, soient négligées alors que « le peuple se

⁴⁸ *Mir S. Fid.*, I, 28. Le cartulaire de Sauxillanges, en 1095, déplore la destruction criminelle d'une majesté de saint Pierre conservée dans un des domaines de l'abbaye. Sur les vierges en majesté et les statues reliquaires d'Auvergne en général, Cf. RIGODON, dans son édition de la « Vision de Robert abbé de Mozat... relatée par le diacre Arnaud », *B.H.S.A.*, 1950, p. 22. Voir le buste de saint Césaire, en tête du chapitre 2, p. 97.

⁴⁹ D'après le martyrologe du chapitre, on date traditionnellement de 946 la construction de la nouvelle cathédrale de Clermont par l'évêque Étienne II, et la nouvelle consécration-dédicace avec mise en place de la célèbre statue. (ROUCHON, « N.-D. de Clermont », p. 23-24) . sur le précédent édifice, Cf. *supra*, p. 227, n. 5. Là Vierge dite noire du Puy, brûlée à la Révolution a été datée du XI^e s., voire du Xe et se rapproche fortement du type de Clermont : Dr. OLIVIER, *L'ancienne statue romane de N.-D. du Puy*, Le Puy, 1921, FAYARD, *Aux origines de l'Église du Puy*, Le Puy, 1978, et récemment *Iconographie de la Vierge Noire du Puy*, Catalogue Exposition du Baptistère st. Jean, Le Puy, 1983, conclusions p. 30-31. sur cette statue et les célèbres vierges noires d'Auvergne et de Velay, et en général sur tous les aspects artistiques de la question, Cf. *AUVERGNE ROMANE* (Craplet) Paris 1972 ; *Art. roman en Auvergne*, publ. du CNDP de Clermont-Ferrand 1980

⁵⁰ Le remplacement concomitant de la dédicace des antiques saints Agricola et Vital par les saints Laurent et N.-Dame est-il la preuve de la bonne foi d'Étienne.

⁵¹ *Infra*, chap. 5, p. 454.

⁵² *Op. cit.*, p. 43.

⁵³ Sur ces questions, Cf. FOURNIER, *Peuplement...*, p. 402 et ss et IMBART DE LA TOUR, *Les paroisses rurales de l'ancienne France*, p. 191. Et *infra*, p.

⁵⁴ *Infra*, p. 306, n. 335.

⁵⁵ *V.G.*, 1. 25. Cf. *supra*, p. 264.

précipite vers celles que personne ne leur recommande ni leur enseigne, et que même parfois on leur interdit »⁵⁶. Mais ce ne sont que des réactions épisodiques, lorsqu'on ne peut plus canaliser le culte. La plupart du temps en effet, le rationalisme s'incline devant les pratiques populaires : Bernard d'Angers change d'attitude et regrette son jugement hâtif sur l'idolâtrie des Aurillacois, lorsqu'il arrive devant la statue de sainte Foy de Conques :

« Enfin, le troisième jour, nous arrivâmes près de Sainte Foy. Il advint par hasard et par chance que, lorsque nous entrâmes au monastère, l'endroit retiré où l'on garde la vénérable image était ouvert. Arrivés devant elle, nous étions si à l'étroit en raison du grand nombre de fidèles prosternés que nous ne pûmes nous incliner nous aussi. J'en fus fâché et restai debout à regarder l'image. Dans ces termes exacts je formule ma prière : « Sainte Foy, toi dont la relique repose dans ce simulacre, secours-moi au jour du jugement ». À ce moment-là je jette en souriant un regard de côté vers mon élève Bernier. Je pensais alors qu'il était inepte et vraiment hors de sens que tant d'êtres doués de raison suppliasent un objet muet et sans intelligence Mais c'était là des paroles vaines, conception mesquine, qui ne jaillissent pas d'un cœur droit : cette image sacrée n'est pas consultée comme une idole au moyen de sacrifices, mais elle est honorée en souvenir de la vénérable martyre au nom de Dieu tout-puissant. Mais moi la méprisant comme si elle avait été Vénus ou Diane, je l'avais traitée de simulacre. Et je me repentis, dans la suite, amèrement, de ma conduite stupide envers la sainte de Dieu... »⁵⁷.

Le clerc du Nord, d'abord moqueur, en vient à pratiquer lui aussi le culte des images, et à croire en sa force, à craindre le saint qui en est l'objet⁵⁸ ; et de conclure :

« Il ne reste donc aucun argument pour discuter si la statue de sainte Foy doit être tenue en vénération, puisqu'il est clair et net qu'il n'y a pas là d'idole impie donnant lieu à un rite de sacrifice ou de divination, mais qu'il s'agit du pieux mémorial d'une vierge sainte devant lequel les fidèles trouvent plus dignement et plus abondamment la componction qui leur fait implorer pour leurs péchés sa puissante intercession. Voici peut-être l'explication la plus sage... »⁵⁹.

L'explication la plus sage, c'est-à-dire la plus savante... Outre le fait que Bernard d'Angers se rallie d'une certaine manière à l'idolâtrie pour justifier le livre des miracles qu'il entreprend, — c'est évident —, il a une explication raisonnable et intellectuelle. Les populations rurales ne devaient certainement pas se livrer à une telle « psychanalyse » de leur attitude...

« Certes, cette enveloppe de reliques saintes est fabriquée en forme d'une figure humaine quelconque suivant le désir de l'artiste, mais elle est remarquable par un trésor bien plus précieux que jadis l'arche de la Loi. S'il est vrai que dans cette statue est conservé intact le chef d'une si grande martyre, il est hors de doute que l'on a là une des plus belles perles (architecturales) de la Jérusalem céleste. Et la bonté suprême opère même, en vertu de ses mérites, de tels miracles que nous n'avons pu en trouver l'équivalent à notre époque chez un autre saint par témoignage direct ou indirect. Par conséquent, la statue de sainte Foy ne comporte rien qui nécessite interdiction ou blâme, puisque, semble-t-il, aucune erreur ancienne n'en a été renouvelée, les pouvoirs des saints n'en ont pas été réduits, et la religion n'en a subi aucun dommage ». ⁶⁰.

L'attitude extrémiste d'un Claude de Turin⁶¹ diffère de celle de ses compères nobles auvergnats ou angevins, peut-être parce que malgré ses attaches en ce pays il est resté étranger à sa mentalité : elle n'en est pas moins intéressante. Lettré, disciple de Félix d'Urgel, Claude remplit tout d'abord l'office de chapelain au palais de Louis le Pieux, alors roi d'Aquitaine. Il séjourne à ce titre à Ébreuil, dans le

⁵⁶ *Epist.* V, p. 206 et 366.

⁵⁷ I, 13 *Mir. S. Fid.*, trad. DUBY, *L'an Mil*, p. 94-95.

⁵⁸ Cf. aussi la relation qui suit la vision de sainte Foy qu'a le clerc Ulric (Oury) qui « se croyait sensiblement plus savant que les autres..., déblatèrait contre la sainte martyre, et formulait je ne sais quelles inepties sur son image » (*Mir. S. Fid.*, *ibid.*).

⁵⁹ *Mir. S. Fid.*, *ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Sur Claude de Turin en général, Cf. l'article de VERNET, Claude de Turin dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. III, col. 12-19 et RICHE, *Écoles...* p. 86. Sur « l'affaire des images » à l'époque carolingienne, Cf. LOT, *Naissance de la France*, p. 542, et dernièrement RICHE, *Les Carolingiens*, p. 332.

palais royal de Louis, où vers 813 il dédie son commentaire de la Genèse à Dructran, abbé de Saint-Chaffre⁶². Nul doute que la fréquentation qu'il a alors des Aquitains, n'influe ensuite sur ses idées en matière d'idolâtrie ; les Carolingiens sont contre les idoles... ils sentent venir le danger. Claude n'a pu qu'être frappé, pour ne pas dire horripilé, comme Bernard d'Angers, par la manière dont les Auvergnats vénèrent leurs statues reliquaires. Après avoir été professeur d'Écriture Sainte à Aix-la-Chapelle où Louis est devenu empereur, Claude est nommé par celui-ci évêque de Turin vers 817 et s'attaque d'emblée aux « iconolâtres » de son diocèse, apparemment aussi acharnés que ceux d'Auvergne où il garde des contacts⁶³. Il refuse de se rendre au synode de Paris qui, en 825, tout en protestant contre le culte des images, défend de les détruire. Son action est si soutenue qu'il en garde le surnom d'iconoclaste.

On a encore en mémoire l'interjection lancée à saint Éloi par les indigènes qu'il tentait de convertir : « Romain, tu ne nous fera pas renoncer aux coutumes de nos pères »⁶⁴. Claude va plus loin que l'Église, laquelle tient pour principe que « ce n'est pas parce qu'on pense qu'il y a quelque chose de divin dans une image qu'on la vénère, mais bien par honneur pour celui qu'elle représente »⁶⁵.

Mais pour l'évêque de Turin,

« quitter le culte des démons pour vénérer les images des saints, ce n'est pas quitter les idoles mais changer leurs noms, et c'est toujours la même erreur. S'il ne faut pas adorer les ouvrages des mains de Dieu, à plus forte raison ceux des hommes ; se prosterner devant les images c'est courber un corps que Dieu a fait droit et qui doit se relever et regarder en haut vers le ciel et vers Dieu ; et qu'on ne dise pas que l'honneur rendu aux images s'adresse aux saints qu'elles représentent, car les saints non plus (comme les anges) n'ont droit à aucun culte⁶⁶. Si le culte des saints est légitime il l'était bien plus de leur vivant, quand ils étaient l'image de Dieu, qu'après leur mort, lorsqu'ils ressemblent à des pierres ou à des morceaux de bois privés de sensibilité et de raison »⁶⁷.

Claude juge tout autant condamnable le culte des reliques, qu'il proscrie, s'en prenant même au culte des reliques de l'apôtre saint Pierre et aux pèlerinages qui se font à Rome à son tombeau et aux basiliques des martyrs⁶⁸ ; poussant à fond son radicalisme qui sent déjà le manichéisme ; il est enfin l'ennemi de la Croix même : « l'honorer à cause du souvenir du Sauveur, c'est aimer en Jésus-Christ ce qui a plu aux impies, l'opprobre de la Passion et la moquerie de la mort ; c'est comme les Juifs et les Païens ne pas croire en la Résurrection »⁶⁹.

La religiosité auvergnate a ainsi de multiples facettes, suivant les individus qui la pratiquent ; derrière la sainteté, chacun met bien ce qu'il veut, essayant de faire passer sa propre conception de la religion.

Ce problème de la récupération, voire de la manipulation du religieux, a un terrain de prédilection qu'il nous faut aborder à présent : c'est celui des pèlerinages et des fondations pieuses, qui ont une portée significative.

§ 3. — LES PÈLERINAGES ET FONDATIONS PIEUSES : UN RÉSEAU DE RELATIONS CULTURELLES TOURNÉ VERS LE SUD.

⁶² Cf. Lettre didicatoire de l'*Enarratio in Epistolam S. Pauli ad Galatas*, *PL.*, t. 104, col. 841.

⁶³ Outre Just abbé de Charroux, et Théodemir abbé de Psalmody son compatriote, qu'il côtoie à Aix, il dédie vers 816 une autre de ses oeuvres à Dructran de Saint-Chaffre (Commentaire de la lettre aux Galates : n. 203 ci-dessus).

⁶⁴ *Vita Eligii*, II, 20, cit. par ROUCHE, *L'Aquitaine...*, p. 395.

⁶⁵ Cf. PETAU, *Dogmata theolog., De incarnatione*, 1. XV, c. XVI, n. 5-ô, éd. FOURNIALS, Paris, 1867, t. vHI, p. 264-265.

⁶⁶ Cf. *Apologet.*, *P.L.*, t. 105, col. 461 ; *Quaestiones XXX super libros Regum*, 1. IV, c. XXX, col. 825-827.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, col. 463 et col. 465.

⁶⁹ *Ibid.*, col. 462. sur ce même thème, Cf. les hérétiques du XIIe s. ; BAUTIER (R.H.), *L'hérésie d'Orléans...*, Paris 1975. Cf. aussi Jonas, évêque d'Orléans, *De cultu imaginum*, notamment *praef.*, et L 1 ; *P.L.*, t. 106, col. 306-308... qui parle de Claude de Turin.

Composante indissociable de la vénération pour les saints et leurs reliques, les pèlerinages et les fondations pieuses : on se déplace pour aller voir les tombeaux des saints, pour aller prier sur leurs « restes » (*reliquiæ*) ; on fonde des lieux de vénération pour ces saints.

Les pèlerinages sont un peu trop vite considérés comme uniquement populaires. Ils peuvent pourtant être aussi des occasions de rencontre des grands, venus des différents horizons méridionaux. Les fondations pieuses qui les jalonnent ou qu'ils occasionnent sont alors des carrefours culturels expressifs, comme le montrera l'exemple de Saint-Michel-de-la-Cluse.

A. PÈLERINAGES ET ÉCHANGES CULTURELS

Pèlerinages, processions et translations forment tout un réseau d'allées et venues, reflet parlant de la mentalité de ceux qui les font et les empruntent. Nous ne reviendrons pas sur les petits pèlerinages locaux, évoqués plus haut dans le cadre du paganisme et de l'idolâtrie des campagnes. En effet c'est un second aspect de la religiosité auvergnate qui est abordé maintenant avec les pèlerinages, l'aspect culturel, tenant au fait qu'ils touchent des catégories sociales différentes. Il faut bien entendu nuancer : si on s'en tenait à l'apparence de la documentation, on aurait l'impression que les pèlerinages locaux s'adressent au peuple, alors que les grands pèlerinages sont réservés aux nobles et aux clercs. En fait, les *miracula* relatés dans le cadre des pèlerinages locaux mettent en scène beaucoup de grands, même s'ils ne sont pas désignés clairement, et dans les pèlerinages lointains on voit aussi de petites gens ⁷⁰ même si la juxtaposition n'entraîne pas promiscuité. La *Vita Geraldi* cite comme *romei* des évêques, des clercs, des nobles, qui accompagnent Géraud ⁷¹ mais aussi des gens de condition modeste, tel cet individu originaire de Bourges, qui blessé près de Rome, est abandonné par ses compagnons de route ! Géraud le ramène, lui et sa femme à Brioude, et lui donne de l'argent ⁷². On a trop tendance à croire que dans une Europe du Moyen Âge jugée sombre et refermée sur soi, ces déplacements semés de risques étaient exceptionnels. Comme le souligne Pierre Bonnassie, et bien que nous soyons moins bien renseignés pour l'Auvergne, « les routes de pèlerinage devaient être plus fréquentées encore que ne le laissent présager les documents » ⁷³. Il reste cependant que les grands pèlerinages sont abordés par les classes supérieures avec un autre esprit et nous renvoient à une religiosité plus aristocratique ; comme pour le culte des saints et des reliques, deux conceptions du pèlerinage coexistent : la première issue des anciens cultes naturels, la seconde plus relevée, prétexte d'échanges culturels. C'est l'étude de celle-ci qui nous intéresse. Quelles sont les composantes du réseau de relations culturelles qui se trame à l'occasion de ces voyages à fondement religieux ? Lorsqu'il entreprend son « pieux voyage » dans le Midi, le roi Robert II choisit comme étapes en Auvergne, après Bourges : Souvigny, pour le tombeau de saint Mayeul, Clermont (?) ⁷⁴, Brioude pour le célèbre martyr Julien, Le Puy pour la très sainte Vierge, et au retour Sainte-Foy de Conques et Saint Géraud d'Aurillac. Déjà sous Grégoire de Tours, Brioude, qui abrite le tombeau de saint Julien mais aussi celui de l'empereur *Avitus*, avant de devenir la nécropole des Guilhemides, est un grand centre de pèlerinage ⁷⁵. Placé ensuite sur la voie tolosane de Saint-Jacques-de-Compostelle et du Puy, ce sera une étape obligée. La grande fête annuelle de la saint Julien, le 28 août, y attire une foule considérable. Au milieu du XI^e siècle, le chapitre acquiert des terrains pour construire un hôpital destiné aux pauvres et aux pèlerins trop nombreux ⁷⁶.

Le Puy est le Lourdes du haut comme du bas Moyen Âge ⁷⁷, Bernard d'Angers, qui a surtout fréquenté Conques et Aurillac, n'oublie pas de se rendre au sanctuaire d'Anis dont il fait l'éloge ⁷⁸.

⁷⁰ Sur le pèlerinage, sa signification... Cf. P.A. SIGAL, *Les marcheurs de Dieu. Pèlerins et pèlerinages au Moyen Age*, Ligugé 1974.

⁷¹ *V.G.*, I, 29.

⁷² *V.G.*, II, 24.

⁷³ *La Catalogne...*, p. 332.

⁷⁴ Cf. *infra*, chap. 5 (sur l'oubli politique de Clermont notamment).

⁷⁵ Sur Brioude, Cf. FOURNIER, *Les origines de Brioude...*

⁷⁶ Br. CLXXX (1053-1075).

⁷⁷ Cf. GAUSSIN, « La ville du Puy-en-Velay et les pèlerinages », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 26, 1951.

D'autres angevins se rendent à sa suite au Puy où la famille de leur compatriote Guy d'Anjou est influente jusque vers 1016 ⁷⁹. Quelque temps plus tard, c'est au pape Léon IX, accordant en 1051 le *pallium* à l'évêque Étienne de Mercoeur, de déclarer :

« Nulle part la sainte Vierge ne reçoit un culte plus spécial et plus filial de respect, d'amour et de vénération que celui que les fidèles de la France entière lui rendent dans cette église du Mont Anis autrement dite du Puy Sainte-Marie » ⁸⁰.

Dans son testament de 927, le duc d'Aquitaine Acfred qui a donné beaucoup à Cluny n'oublie pas bien sûr Brioude, où il doit être enterré, mais aussi Le Puy ⁸¹. Saint Mayeul et saint Odilon qui y a vécu y viennent en pèlerinage ⁸² ; ils seront suivis de nombreux rois et papes. Entre autres lieux illustres, c'est aussi Le Puy que le chanoine Pons du chapitre cathédral de Nîmes cite dans son testament, vers 1015 ⁸³. La donation testamentaire de l'évêque Étienne III de Clermont, entre 1013 et 1025, gratifie la plupart des sanctuaires auvergnats, qu'elle cite : Clermont, Issoire, Bort, Aurillac, Conques, Brioude, Sauxillanges, Manglieu ⁸⁴, et au XII^e siècle, le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle, quant à lui, recommande aux voyageurs la visite du Puy et de Sainte-Foy-de-Conques ⁸⁵. La réputation de ces sanctuaires va ainsi bien au-delà des frontières de la Gaule. Dans les testaments barcelonais de Pierre Bonnassie sont nommés Conques, Aurillac, Le Puy, centres religieux avec lesquels la Catalogne entretient des relations culturelles suivies ⁸⁶. L'Auvergne fait alors figure de foyer réputé de culture ⁸⁷. On ne peut que juger excessif le jugement sévère du neveu de l'abbé Benoît de la Cluse en plein concile de Limoges, à l'occasion d'une polémique que nous a relatée Adémar de Chabannes : « Tous les Aquitains (donc les Auvergnats) sont des illettrés, et si l'un d'eux a appris un peu de grammaire, il se croit un Virgile ! » ⁸⁸. Complexe italien de supériorité ou jalousie ? Car enfin, au *collegium* de Brioude, on connaît le grec et on lit le poète Prudence ⁸⁹. Dans la seconde moitié du X^e siècle, Aurillac est devenue, par son école que dirige Raymond de Lavar (le maître de Gerbert), par ses monuments et ses sculptures, par sa bibliothèque et les riches manuscrits sortant de son atelier de calligraphie, l'un des principaux foyers intellectuels et artistiques de cette époque ⁹⁰ ; sa principale « production », Gerbert, est tout de même une référence, pour ne pas dire un symbole de la culture de cette époque. Et puis notre moine italien semble oublier les liens qui précisément rattachent culturellement son abbaye de la Cluse et le Sud-Ouest aquitain ! ⁹¹... Voyons maintenant quelles sont les destinations des Auvergnats hors de chez eux :

⁷⁸ Mir. S. Fidis, I, 7. *Namque peregre profecti sunt nuper quidam ex nostris Andecavinis orationis causa AD ILLUSTREM ET POPULOSAM ILLAM URBEM, quam deleto antiquiore nomine, quod Anicium ni fallor fuisse ridetur, Podium Sancte Marie vulgares appellant.*

⁷⁹ Cf. *infra*, chap. 5.

⁸⁰ G.C., t. II, *Instr. ad Anic. eccl.*, VIII, *Bulla Leonis IX qua Stephanus A. episcopus ejusque successoribus usu pallii concedit...*

⁸¹ Br. CCCXXXIII (*sancto Juliano... sanctae Mariae Aniciense...*). Cf. aussi Saux. 13.

⁸² Pour un miracle opéré lors de la visite de saint Mayeul, Cf. MÉDICIS *Chroniques*, t. I, p. 62 (éd. CHASSAING, Le Puy, 1869). Sur saint Odilon et ses rapports avec le Velay, Cf. HOURLIER, *saint Odilon...* (Louvain, 1964), et *infra*, chap. 5.

⁸³ Cart. Nîmes, n° CXII.

⁸⁴ Saux. 475, *In primis dimitto Domino Deo et ejus genitrici virginis Marire et ad locum Claromontensem et in communia fratrum... S° Anstremonio, S° Petro de Saurias... ad locum Boortensem... S° Geraldo... ad locum s. Pidei... S° etiam precioso martyri Juliano... ad locum Celsiniacensem... ad locum Magnum Locum...*

⁸⁵ Ed. VIELLIARD, éd., Mâcon, 1978, chap. VIII, p. 49-50.

⁸⁶ *La Catalogne...*, p. 333-335 et n. 35. Au col du Mont Cebrero, sur la route de Compostelle, il y a un monastère dépendant d'Aurillac. VIELLIARD, op. cit., p.

⁸⁷ RICHÉ, *Écoles et enseignement...*, carte, p. 138-139.

⁸⁸ P.L., t. 141, col. 107-108, cité par RICHÉ, *ibid.*, p. 145, et texte n° 19, p. 360 (traduction).

⁸⁹ Cf. *supra*, p. 255.

⁹⁰ GRAND, *Les Paix d'Aurillac*, p. LXI et *Recherches sur l'art roman à Aurillac : ses derniers vestiges*, Aurillac 1901 et R.H.A., 1901.

⁹¹ *Infra*.

Les relations entre l’Auvergne et le Nord de la Gaule ne sont pas à dédaigner, même si elles sont moindres en quantité et signification. Les centres religieux et culturels d’outre-Loire sont ceux qui intéressent le moins les Auvergnats, bien qu’ils soient relativement plus visités par eux que par les autres Méridionaux. Bourges, la métropole provinciale, est encore assez proche pour être assimilée au secteur méridional. En tant que chef-lieu administratif, elle est fréquentée par les clercs de haut rang. Quant à Fleury, abbaye renommée, sa popularité qui croîtra avec la mainmise de Cluny sur l’Auvergne ne fait pas de doute. La célèbre Bible de l’évêque Théodulphe d’Orléans, composée en 798 à Saint-Benoît-sur-Loire sur ordre de Charlemagne à partir d’une version hébraïque, « le plus beau monument de la calligraphie du temps » selon Delisle, n’est certes pas (par sa seule présence au Puy) une preuve suffisante de relations culturelles suivies entre l’Auvergne et ces régions quasi-septentrionales, mais elle mérite d’être signalée ⁹². Par contre, Souvigny est un monastère mi-auvergnat mi-berrichon qui attire les pèlerins du XI^e siècle avec les tombeaux des deux plus grands abbés de Cluny, et qui donne sans doute lieu au même genre d’échanges. Plus au Nord, c’est Saint-Martin-de-Tours, de vieille renommée qui est certainement le sanctuaire le plus vénéré des Auvergnats ⁹³. Il jouit encore à notre époque du prestige antique de son évêque. Les liens avec la ville de Grégoire l’Auvergnat sont sans doute différents de ce qu’ils étaient à l’époque mérovingienne, mais ils persistent : il suffit qu’interviennent des facteurs d’ordre politique pour les renouer ; ainsi, lorsqu’à la fin du X^e siècle le Velay est gouverné par la lignée angevine, l’abbaye Saint-Julien-de-Tours, dominée par le comte d’Angers, demande à Saint-Julien de Brioude de lui faire parvenir une partie des reliques du martyr, et ce par l’entremise du comte Pons ⁹⁴. Le voyage de l’écolâtre Bernard en pays auvergnat jusqu’à Conques et Aurillac puis Le Puy, est aussi à mettre en relation directe avec ce contrôle politique des Angevins et de leurs alliés toulousains sur l’Auvergne méridionale. Les liens avec le Nord ont donc souvent une connotation politique. C’est aussi le cas d’une certaine manière de ces abbayes qui ont des possessions auvergnates, comme Saint-Pierre le Vif de Sens, qui domine une fraction importante des terres de la région de Mauriac, ou de ces monastères poitevins qui se sont implantés là à l’époque des invasions normandes, fuyant les envahisseurs et trouvant refuge et terres concédées par le comte ou le roi ⁹⁵.

Si nous nous retournons maintenant du côté du Midi, le problème est tout différent. Les relations paraissent plus naturelles, plus spontanées avec les centres religieux d’Aquitaine et de Provence. C’est surtout selon un axe Auvergne-Lyon-Bourgogne-Italie et Auvergne-Espagne que s’orientent les relations culturelles auvergnates. L’Auvergne forme avec ces régions une communauté culturelle évidente. Les sanctuaires méridionaux, dont la renommée s’étend loin au Nord, fascinent d’autant plus les *compatriotes* d’Arvernie qu’ils s’y sentent chez eux, et vice-versa ⁹⁶. Lorsque Robert le Pieux entreprend son « pèlerinage » méridional, au début du XI^e siècle, il nous fait connaître tous les hauts lieux spirituels du Midi que devaient visiter tant les pèlerins d’Auvergne que d’ailleurs ⁹⁷. En Narbonnaise Saint-Gilles du Gard, plus au Nord Sainte-Foy de Conques, mi-rouergate mi-auvergnate, Saint-Vincent de Castres, Saint-Antonin-Nobleval, et bien sûr Saint-Sernin de Toulouse. Plus à l’Ouest, c’est incontestablement Saint-Martial de Limoges qui remporte la palme (du succès) et s’il est exagéré de la considérer d’une manière impérialiste comme auvergnate, il est fondé d’insister sur la communauté de culture que Limousin et Auvergne forment eux aussi à cette époque ⁹⁸. Les liens avec la Provence sont aussi forts, même s’ils sont également colorés de sous-entendus politiques. Ils sont d’ailleurs anciens, comme l’illustre le rayonnement de l’abbaye de Lérins, fondatrice indirecte du monastère de Saint-Chaffre en Velay, et se sont renforcés à l’occasion des (dramatiques) événements

⁹² Un exemplaire de la Bible de Théodulphe, est actuellement conservé dans le trésor de la cathédrale du Puy.

⁹³ Géraud s’y rend : *V.G.*, II. 22.

⁹⁴ *Infra*, chap. 5, p. 430, n. 103.

⁹⁵ *Supra*. Sur les lieux entre Auvergne/Aquitaine et Nord, Cf. aussi ROUCHE, *L’Aquitaine*, p. 440 et ss., *Les Aquitains hors d’Aquitaine* (notamment influence des cultes : Saint-Julien de Brioude et Saint-Privat de Mende).

⁹⁶ Cf. *supra*, n. 224, p. 280, testament du chanoine de Nîmes.

⁹⁷ *Infra*, chapitre 5, p. 442.

⁹⁸ Cf. AUBRUN, *L’ancien diocèse de Limoges...*

de Provence, au début du X^e siècle ⁹⁹. Le Velay, partie marginale et excentrique de l’Auvergne, est encore plus résolument tourné vers le Sud-Est de la Gaule. La politique expansionniste de Saint-Chaffre est orientée toute entière vers les pays préalpestres, alpestres et provençaux : L’évêque Guy d’Anjou comprendra bien cette attirance du pays pour le Sud de l’ancien royaume de Bourgogne ; sa stratégie sera provençale quand elle ne sera pas clunisienne. Inversement, les Provençaux s’intéressent aux marges auvergnates. Toujours à la suite des événements politiques du XI^e siècle et de l’*affaire angevine*, Saint-Victor de Marseille tentera adroitement de coloniser le Gévaudan ¹⁰⁰. Sont du même ordre les relations privilégiées qu’ont toujours entretenues Auvergne et Velay d’une part et Lyonnais-Viennois de l’autre, depuis que le lyonnais Sidoine-Apollinaire épousa la fille du noble arverne Avitus. Les *Merçœur* ou les *Silvion*, qui dominant tant en Valentinois-Viennois qu’en Velay-Brivadois, ou les *Hector* et les *Amblard* que l’on trouve tantôt dans les chartes lyonnaises tantôt dans celles d’Auvergne et de Rouergue, sont de bons exemples de cette situation. Ces familles aristocratiques, aux assises foncières répandues indifféremment dans les pays frontières, aux alliances souvent extérieures, favorisent les relations entre ces pays ¹⁰¹.

Hors de Gaule. Espagne et Italie

C’est tout d’abord vers l’Espagne que nous regarderons. L’Auvergne paraît en effet entretenir alors des relations assez étroites avec la péninsule ibérique, tout particulièrement la Catalogne, qui, pour reprendre l’expression de Pierre Bonnassie est « à l’écoute des grands centres religieux de la *Francia* » ¹⁰². Les échanges de cette province sont fréquents avec Le Puy, Conques, suivis avec Aurillac. Au IX^e siècle, ce serait un chanoine du Puy qui aurait été choisi pour être le premier évêque du nouveau diocèse de Gérone ¹⁰³. Il y a des rapports au niveau institutionnel ¹⁰⁴. Nous ne parlerons pas des liens architecturaux entre les deux pays, mis si souvent en évidence par les historiens de l’Art ¹⁰⁵. C’est au cours d’un voyage-pèlerinage à Aurillac que le comte Borrel de Barcelone accompagné des abbés Garnier de Mas-Grenier et Garin de Lézat remarque Gerbert ¹⁰⁶ Le jeune moine suivra son protecteur à Vich où l’évêque Atton, aux nombreuses relations culturelles lui dispensera sa science ¹⁰⁷. Devenu le pape Sylvestre II, Gerbert qui a gardé ses amitiés auvergnates et catalanes œuvrera pour propager entre autres l’idée de croisade contre les infidèles d’Espagne. Lors de son passage au monastère d’Aurillac, en 984 (?) l’abbé Garnier précité laisse un livre traduit de l’Arabe du mathématicien Joseph l’Espagnol sur la multiplication et la division des nombres ; quelque temps plus tard, Gerbert écrit à l’abbé Géraud de Saint-Céré et au *magister* Raymond de lui prêter l’ouvrage. Il le recherche assidûment, le réclame à l’évêque de Gérone Miron Bonfill, oncle de l’évêque Oliba de Vich qui l’a emporté d’Aurillac ¹⁰⁸. Ces échanges épistolaires comme les visites qui les soutiennent nous donnent une idée de ce que pouvait être le réseau culturel arverno-catalan du X^e siècle. En 959, les moines de Ripoll composent une collection canonique pour l’évêque Godechaud du Puy ¹⁰⁹. Celui-ci, lui-même ancien moine d’Aurillac, est connu comme le premier pèlerin « français » au tombeau de l’apôtre Jacques de

⁹⁹ Cf. *supra*, chap. Ier. Pour Lérins et Saint-Chaffre, Cf. FAYARD, *Aux origines du Monastier, Soc. Ac. Puy*, 1971, t. 47, p. 13-69 et *Saint-Théofrède du Monastier, idem*, 1973, t. 49, p. 43-107. Sur l’influence méridionale de Saint-Chaffre, Cf. GAUSSIN, *L’influence du Monastier-Saint-Chaffre au Moyen-Age*, C.H.L., 1967, p. 746.

¹⁰⁰ *Cart. S.V.M.*, t. II, charte du 4.7.1060 par laquelle l’évêque Aldebert Ier de Peyre et le vicomte Berenger restaurent et rattachent Saint-Martin de La Canourgue à Saint-Victor de Marseille. *Ibid.*, p. 197. n° 833, charte du 16.3.1062 de même teneur pour Saint-Sauveur de Chirac, avec Aldebert et son frère Astorg.

¹⁰¹ *Supra*, chap. 2.

¹⁰² *La Catalogne*, p. 326.

¹⁰³ Diplômes de Louis le Pieux (834) et Carloman (881) : MONSALVATJE Y FOSSAS, *Colleccion diplomatica del contado de Besalu*, 4 vol. (tt. XI, XIII ; XV et XIX des *Noticias historicas*, Olot 1899-1919), t. XI, n°s 10 et 40.

¹⁰⁴ Cf. *infra*, chap. 4, p. 336, la question des comtours.

¹⁰⁵ Sur les liens architecturaux entre Aurillac et Cuxa : DURLIAT, *R.H.A.*, t. 43, notamment p. 336-337. Entre le Puy et l’Espagne voire l’Islam, la question est très controversée mais reste ouverte.

¹⁰⁶ Sur Gerbert, Cf. RICHÉ, « Le pape de l’an Mille », dans *L’Histoire*, n° 41, p. 52, et ouvrage à paraître.

¹⁰⁷ GERBERT, *Lettres*, éd. HAVET, Paris, 1889.

¹⁰⁸ HAVET, *op. cit.*, n° 16-17, et 45, 46. Cf. RICHÉ, *Écoles...*, p. 145, n. 20J et 161.

¹⁰⁹ RICHÉ, *Écoles*, p. 158-159.

Compostelle, en 951. En route, pour la Galice, il passe au monastère navarrais de Saint-Martin d'Albelda qui connaît un grand rayonnement culturel sous la conduite de l'abbé *Salvus*. Il y prie le prêtre Gomesan de retranscrire pour lui et son Église du Puy le traité de saint Ildefonse de Tolède sur la virginité perpétuelle de Marie ¹¹⁰. Godechaud est suivi par de nombreux Auvergnats. En 961, le comte Raymond de Rodez est assassiné sur la route le Compostelle ¹¹¹. Au début du XI^e siècle le duc Guillaume d'Aquitaine se rend sans doute fréquemment en Galice ¹¹², et pour dater certains documents auvergnats, on emploie l'ère d'Espagne ¹¹³.

L'Espagne a beau être de premier ordre, c'est quand même à l'Est, vers l'Italie et Rome que se portent surtout les regards des Auvergnats, comme ceux de tous les Chrétiens contemporains. Le tombeau de l'apôtre Pierre constitue le lieu le plus vénéré de l'Occident. La fascination qu'exerce la Ville Eternelle, l'*Urbs* de Constantin, sur les esprits du temps ¹¹⁴ ne se dément jamais. Comme l'époque carolingienne et sa redécouverte de l'Empire romain, le X^e siècle voit un regain de cette fascination, quand la protection du pape remplace celle du roi devenue trop dérisoire. Rome est toujours *caput mundi* ¹¹⁵, et les routes qui mènent au tombeau de Pierre sont sans doute plus fréquentées que les rares documents ne nous le prouvent. Les « romiers » (ou « romés », *romei*) sont nombreux, et sûrement de conditions sociales diverses. C'est le pèlerinage le plus ancien et le plus traditionnel bien que mal connu ¹¹⁶. Saint Bonnet va à Rome vers 701 ¹¹⁷, Adebart, l'un de ses successeurs, peu avant 768 ¹¹⁸. L'évêque Guy du Puy, « l'ennemi » de saint Chaffre s'y rend après 977, peut-être pour s'y faire pardonner ses méfaits envers l'abbaye ; il meurt en route, *cum Romam pergeret* ¹¹⁹. L'abbé Dalmas de Beaumont va faire appuyer son action restauratrice par le souverain pontife, vers 940 ¹²⁰. Autre figure célèbre de romier, l'évêque Étienne de Clermont, qui prend ses dispositions testamentaires avant de partir, en 959 ¹²¹. Ne parlons pas de Gerbert qui de pèlerin devient pape, mais n'oublions pas le célèbre voyageur auvergnat de cette époque, Odilon de Mercœur ; il se rend fréquemment en Italie en tant que chef du royaume clunisien. Son biographe Jotsaud nous dit que le pape Benoît VIII subvenait à tous ses besoins chaque fois qu'il se rendait à Rome. Or nous ne connaissons que deux voyages durant ce pontificat de 12 ans (1012-1024), preuve que les six voyages cités de 994 à 1025 ne sont qu'un mince aperçu des déplacements italiens d'Odilon !... ¹²². Il n'y a pas que des clercs sur le chemin de Rome. Des laïcs illustres l'arpentent. Géraud d'Aurillac, qui a une vénération toute spéciale pour l'apôtre Pierre sous la protection duquel il a placé sa fondation et sur le

¹¹⁰ *G.C.*, t. II, *Instr.* c. 222.

Cf. aussi BISHKO, « Salous of Albelda and frontiermonasticism in 10th century Navare », dans *Speculum* XXIII, 1948, p. 55 et ss.

¹¹¹ Mir. S. *Fidis*, I, 12. Cf. son testament dans *H.G.L.*, II, p. 93, 537. Sur le pèlerinage de Compostelle, Cf. le *Liber sancti Jacobi*, éd. complète Whitehill (Walter Muir), Santiago de C., 1944, 3 vol., livre II (livre des miracles) d'ap. 21.X1.55., Jul., t. VI, p. 47.

¹¹² *Infra*, sur sa politique de pèlerinages.

¹¹³ *Infra*, n. 268. *Conq.* 45 (1081) *sub hera millesima visesima prima*. *G.C.*, *loc. cit.*

¹¹⁴ Cf. *supra*, chap. 2.

¹¹⁵ SCHNEIDER, *Aspects...*, p. 16 et SCHRAM, *Kaiser, Rom und Renovatio*, Darmstadt, 1957. ROUCHE a démontré l'identification significative de la Rome antique à la Rome Chrétienne, à l'époque carolingienne ; « le sentiment de chrétienté universelle qui dompte et recouvre peu à peu la mentalité romaine (des Aquitains) ne l'efface cependant point ». *L'Aquitaine...*, p. 388 et ss.

¹¹⁶ Sur le pèlerinage à Rome et en Italie, Cf. les remarques et notes, références de TOUBERT, *Le Latium...*, p. 651-652.

¹¹⁷ HLAWITSCHKA, *Franken...*, p. 17, n. 2, *cit.* ZETTINGER, *Berichte über Rompilger*, p. 72.

¹¹⁸ *Supra*, p. 227, n. 5.

¹¹⁹ *G.C.*, t. II, col. 694.

¹²⁰ *Sch.* LXXXII et CCCLXXV.

¹²¹ *A.D.P.D.D.*, 3G, Arm. II, sac Q, c.1. Il reviendra de Rome, puisqu'il teste une seconde fois, en 962. *Supra*, p. 270 et n. 173.

¹²² HOURLIER, *Saint-Odilon, abbé de Cluny*, Louvain, 1964, p. 86. Voyages connus : mai 996, hiver 997, avril 999, avril 1001, mai 1004, déc. 1013, fév. 1014, mars 1023.

tombeau duquel il a fait le vœu de se rendre tous les deux ans ; il y est allé au moins *sept fois* dans les années 885-900 ¹²³.

« Ce n'était plus aux palais des rois ou aux prétoires des marquis qu'il voulait se rendre, ni aux réunions des princes ; mais c'est aux conseils du ciel, Pierre et Paul, qu'il désirait le plus souvent faire visite » ¹²⁴. L'Italie lui est familière : il sait en manier les habitants, ses passages sont attendus ¹²⁵. « Près de Pavie... beaucoup s'empressèrent de venir le voir ; car sur tout le parcours, il était maintenant bien connu, il était même hautement réputé chez tout le monde pour sa piété et pour sa libéralité » ¹²⁶.

Le duc d'Aquitaine, Guillaume le Grand, au début du XI^e siècle, fait un pèlerinage annuel à Rome ou à Compostelle ¹²⁷. Au-delà de Rome, c'est le Mont-Cassin, pèlerinage bénédictin par excellence qui reçoit par exemple Odilon de Cluny pour les fêtes de saint Benoît, le 21 mars 1023. L'abbé a une vénération sincère pour ce lieu, comme beaucoup de ses contemporains ¹²⁸. Plus loin, c'est le Mont Gargan dont Rome est presque toujours *l'antichambre*. Ce sanctuaire lombard, situé en bout d'Italie, ne manque pas d'être visité par les *romiers* auvergnats qui sont peut-être même encore plus fascinés par l'archange mythique que par l'apôtre historique. La séduction que Michel exerce sur les populations de l'époque carolingienne n'est plus à démontrer : elle explique qu'on ne rentre pas de Rome sans aller jusqu'au lointain *Gargano*, ni plus tard sans passer par Saint-Michel de la Cluse... La *Vita Geraldii* nous instruit en détail de l'itinéraire qu'emprunte un Grand d'Auvergne pour se rendre à Rome, et des obstacles qui jalonnent sa route. Suivons-le un instant...

À la saison qui voit d'ordinaire passer les *romés* ¹²⁹, notre *grand* se met en route. C'est un long voyage, même à cheval et qui dure plusieurs mois ¹³⁰. Après être arrivé à Lyon, il s'engage dans les passages alpestres de Maurienne qui mènent au Mont-Cenis, *alias* Monjou ou Grand Saint-Bernard ¹³¹. Il risque d'être attaqué par les brigands du lieu, les célèbres *Marrons*, qui préféreront peut-être gagner honnêtement quelque argent en portant ses bagages ¹³². Il peut aussi y endurer le froid, la faim ou la soif ¹³³. Une halte au monastère de Novalaise sera alors bienvenue ¹³⁴. Après Suse, et une deuxième étape accompagnée de nouvelles largesses à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, c'est le Piémont, Turin et la fertile plaine du Pô qui l'attendent. Il est alors en pays étranger, devra faire attention aux voleurs de chevaux à Asti ¹³⁵ et loger chez l'habitant. À Pavie, ville commerçante, il prendra garde de ne pas se faire escroquer par quelques marchands Vénitiens vendeurs d'étoffes précieuses ou d'épices ¹³⁶. Il sera aussi confronté aux indigents et mendiants qui sont foule dans ce pays, aux dires d'Eudes de

¹²³ V.G., II, 17 et SCHNEIDER, *Aspects...*, p. 16.

¹²⁴ V.G., II, 22.

¹²⁵ SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 17. V.G., II, 17. Géraud est estimé même des Marrons des Alpes !

¹²⁶ V.G., I, 27.

¹²⁷ AD. CHAB., *Chron.* III, 41. *Cui a juventute consuetudo fuit, ut semper omni anno ad limina Apostolorum Romam properaret, et eo quo Roma non properabat, ad sanctum Jacobum Galliciae reconpensaret iter devotum.* Cf. *infra*, chap. 5, p. 431, n. 106.

¹²⁸ HOURLIER, *Saint Odilon...*, p. 28 et n. 34.

¹²⁹ V.G., II, 17.

¹³⁰ RENOARD, « Routes, étapes et vitesse de marche, de France à Rome au XII^e et au XIV^e siècle », *Studi in onore di A. Fanfani*, Milan 1962, t. III et DE LA RONCIÈRE, CONTAMINE, DELORT, ROUCHE, *L'Europe au Moyen Age*, t. II, p. 110-116, Paris, 1969.

¹³¹ La route de Lyon et Turin est l'itinéraire habituel de Géraud. (V.G., II, 21). Il devait cependant passer parfois plus au Sud, par Gap, Embrun et le Mont-Genèvre, comme le suggèrent la renommée du saint dans ces régions, et les dépendances qu'y a Aurillac. Cf. *Conq.* 550 (XI^e s.) *in episcopatu gapecensi, in romani itinere.* V.G. I. 24 : un clerc régulier va à pied par dévotion ! Cf. *infra*, p. 366, voyage des donateurs de Saint-Flour.

¹³² V.G., II, 17.

¹³³ V.G., II, 21.

¹³⁴ Cf. TABACCO, « Dalla Novalesa a S. Michele della Chiusa », dans *Monasteri in alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X.XII), relazioni e comunicazioni presentate al XXXII^o congresso storico subalpino, III^o convegno di storia della chiesa in Italia*, Pignerol, 6-9 septembre 1964. Turin, 1966 ; p. 479-526. Géraud est généreux envers les abbayes qui l'hébergent, V.G., II, 17.

¹³⁵ V.G., II, 18 et 17.

¹³⁶ V.G., I, 27.

Cluny ¹³⁷ et à toutes sortes d'autres gens *louches* ¹³⁸. À Plaisance, il faudra négocier le passage du Pô avec le clerc qui est préposé au bac et qui n'est pas très honnête ¹³⁹. Passé l'Apennin, notre homme découvrira la riche Toscane, qui recèle cependant beaucoup de misères ¹⁴⁰. Enfin, Rome approche ; dernière étape des *romés* avant la ville tant espérée, la chapelle Saint-Martin près de Sutri, dans une région réputée dangereuse pour ses marécages ¹⁴¹.

Des documents tels que la *Vita Geraldii*, la *Vita Odonis* ou la chronique d'Adhémar de Chabannes nous montrent les pèlerins se groupant pour ces expéditions périlleuses ¹⁴². Des Grands prennent la tête de groupes d'individus relativement nombreux, expression du mouvement de la dévotion aristocratique pour Rome. Géraud d'Aurillac est accompagné de l'évêque de Rodez son ami et d'autres nobles ¹⁴³ ; il rencontre d'autres groupes de pèlerins aquitains ¹⁴⁴. Le comte Raymond de Rodez est accompagné de l'évêque Étienne de Mende, des dignitaires du chapitre cathédral et d'autres clercs ¹⁴⁵. Le duc (d'Aquitaine) Guillaume le Grand est suivi du sire de Déols, du vicomte ou de l'évêque de Limoges, des évêques d'Angoulême ou de Périgueux ¹⁴⁶. Un tableau chronologique de ces déplacements est à tenter ; on peut en déduire sinon une reconstitution parfaite, du moins un raisonnement logique et supposer que chaque année pratiquement il partait d'Auvergne une caravane à destination de Rome ou de quelque autre grand centre religieux. Quand bien même elle ne partait pas, il y avait la caravane du duc d'Aquitaine qui traversait le pays et à laquelle pouvaient se joindre les candidats auvergnats au pèlerinage. Dans cette optique on perçoit mieux le profit que les grands pouvaient tirer de leurs voyages. Pour Guillaume d'Aquitaine, la caravane annuelle qui draine toute une partie de l'aristocratie et de l'Église d'Aquitaine est un élément fondamental de sa stratégie politique ; c'est le symbole de l'adhésion à celle-ci des *proceres* du pays, c'est un soutien de son pouvoir. La traversée régulière de l'Auvergne est un bon prétexte pour s'assurer de ce soutien, contrôler l'action de ses délégués. Il est d'ailleurs intéressant de constater que c'est au moment des graves événements qui troublent l'Auvergne que le duc d'Aquitaine entreprend sa série de pèlerinages. Cette coïncidence lui permet sans doute au passage de tenter de rétablir l'ordre ¹⁴⁷. On sait aussi que Guillaume a eu des prétentions sur le royaume d'Italie, quelques années après : Adalbéron de Laon y a fait allusion de manière implicite dans son *Carmen ad Robertum regem* ¹⁴⁸. Ces prétentions se concrétisent précisément par un voyage-pèlerinage à Rome en 1024 ¹⁴⁹. Les implications idéologiques du pèlerinage se font donc de plus en plus sentir. Pour l'Église, le pèlerinage a pour but de renforcer un culte et le pouvoir qui s'y rattache : on va chercher des reliques ou des traités pieux pour donner plus de prestige et plus d'autorité à un sanctuaire local. Géraud d'Aurillac va à Rome pour asseoir sa fondation et la revêtir de la garantie pontificale, Godechaud du Puy ramène d'Espagne un ouvrage sur la Vierge Marie pour renforcer la renommée de son évêché et appuyer sa politique réformatrice, et son action bénéficiera à son successeur Guy d'Anjou. De même que la sainteté locale ou les reliques, le pèlerinage donne du pouvoir à celui qui le contrôle. L'aristocratie d'Auvergne a bien compris la chose. On serait tenté de se demander quel intérêt elle trouve elle aussi dans le pèlerinage, prise entre les princes qui paraissent la manipuler à cette occasion et l'Église qui croit la rendre plus dévote par ce biais : de fait, beaucoup de pèlerinages de la noblesse ont un aspect négatif : ce sont des voyages expiatoires, des pénitences imposées à la suite de mauvaises actions, de crimes et d'usurpations. On a l'exemple déjà cité des

¹³⁷ V.G., II, 17.

¹³⁸ Géraud rencontre un fuyard qui vit sous une fausse identité : V.G., I, 30.

¹³⁹ V.G., I, 29.

¹⁴⁰ Géraud guérit des aveugles à Lucques, à Abricola (non identifié, sans doute dans la même province). V.G., II, 20 et II, 24.

¹⁴¹ V.G., II, 23. Entre les lacs de Vico et de Bracciano.

¹⁴² *Vita Geraldii*, loc. cit. ; *Vita Odonis*, P.L., t. 133. AD. CHAB., *Chronique*, loc. cit.

¹⁴³ *Supra*, p. 279.

¹⁴⁴ V.G., II, 23-24.

¹⁴⁵ *SCh*. CCCLXXXV.

¹⁴⁶ AD. CHAB., *Chronique*, loc. cit.

¹⁴⁷ Sur ces événements, cf. *infra*, chap. 5, p. 430.

¹⁴⁸ V, 71-73.

¹⁴⁹ Sur cette affaire, cf. POLY et BOURNAZEL, *La mutation féodale*, p. 258 et n. 2.

donateurs récalcitrants de Saint-Flour, Amblard de Nonette et son neveu Eustorge de Brezons, qui vont à Rome pour effacer leurs fautes et n'en reviennent pas pour autant convertis ¹⁵⁰. Les pèlerinages pénitences du X^e et du XI^e siècles, de plus en plus nombreux — signe des temps — se doublent d'une donation pieuse, voire d'une fondation, deuxième condition posée par l'Église du rachat des fautes du pénitent. Ce second aspect du pèlerinage le rend doublement significatif : le voyage n'est pas simplement une corvée pieuse ; il peut devenir, par la fondation qui le complète, un moyen, pour une certaine aristocratie de s'affirmer culturellement. S'il est même suffisamment habile, le pèlerin peut arriver à « évacuer » la cause infamante de son déplacement pour n'en faire ressortir que la conséquence, la fondation ; car celle-ci est susceptible de lui apporter du prestige, comme autrefois elle en apportait à ses ancêtres fondateurs de monastères locaux. L'Église sera plus ou moins complice, car elle retire évidemment des avantages de la fondation, déguisée ou non.

VOYAGES PÈLERINAGES AUVERGNATS À ROME ATTESTÉS OU SUGGÉRÉS PAR LA DOCUMENTATION

ap. 877	Guy, évêque du Puy (l'ennemi de Saint-Chaffre).
Fin IX ^e -X ^e	Géraud d'Aurillac, tous les deux ans.
(v. 895-900)	Bulle de Serge III pour Blesle (*).
904-911	Bulle de Jean X pour Moissat et Guillaume le Pieux.
914	Bulle de Jean X pour Aurillac.
914-928	Dalmas de Beaumont.
v. 940	Bulle d'Agapet II pour Sauxillanges.
951	Raymond de Rodez, Étienne évêque de Mende et autres.
959	Étienne II, évêque de Clermont.
962	Hugues de Montboissier.
965-970	Bulle de Jean XIII pour Cluny.
v. 972	Géraud de Saint-Céré abbé d'Aurillac.
998	Matfred évêque de Mende, et les donateurs de Langogne.
994-1026	Odilon, abbé de Cluny.
999	Bulle de Grégoire V pour Cluny et Odilon.
1003 (?)	Guillaume d'Aquitaine, Guy vicomte de Limoges et Grimoard d'Angoulême, à Rome.
1010	Bulle de Serge IV pour Thiers.
1010	Raoul, évêque de Périgueux meurt de retour de Jérusalem. Le duc revenu d'un voyage avec le roi Robert, Eudes de Champagne, Sanche de Gascogne. le roi de Navarre et Giraud évêque de Limoges, Geoffroy abbé de S. Martial... (après Pâques).
av. 1012	Alduin, évêque de Limoges à Rome avec le duc d'Aquitaine et beaucoup d'argent. De retour avant Pâques avec des princes d'Aquitaine, de France et d'Italie.
1017-1018	Départ de l'évêque Géraud de Limoges à Rome (y est pendant la mi-carême) .
mai 1017	Guillaume d'Aquitaine de retour de Rome Pavie donne à Cluny.
1021 (fév.)	Guillaume part pour Rome.
v. cette date	Hildegare écolâtre de Poitiers et Eudes de Déols à Rome.
1024-1025	Affaire de la candidature de Guillaume en Italie.
1026	Guillaume d'Aquitaine à Jérusalem.

* Les bulles pontificales sous-entendent la plupart du temps une ambassade (*cf.* en 914, l'ambassade d'Otbert et Caste).

Un exemple illustre à merveille cette *utilisation* particulière du pèlerinage-fondation, c'est celui des origines de l'abbaye italienne de Saint-Michel de la Cluse, « fondée » en Piémont par le sire auvergnat Hugues de Montboissier, au milieu du X^e siècle. Elle donne une bonne idée de l'extension du phénomène dont nous parlons, mettant en scène tous les éléments qui le composent. Nous verrons que l'élément auvergnat n'est pas la seule pièce du tissu culturel, ni le seul « mobile » politique que représente la fondation de la Cluse à cette époque. Attardons-nous donc un moment sur cette histoire. .

B. LA SIGNIFICATION D'UNE FONDATION RELIGIEUSE :

¹⁵⁰ Sur cet épisode, reflet typique de la militarisation de la crise féodale, *cf. infra*, chap. 4, p. 366 et ss.

SAINT-MICHEL DE LA CLUSE, CARREFOUR DES MÉRIDIONAUX

« *I pellegrini che diedero vita a San Michele rappresentavano dunque la pietà religiosa dell'aristocrazia militare d'Alvernia... e la cultura di un monachesimo tolosano orientato verso Cluny* »¹⁵¹.

L'historiographie concernant l'abbaye italienne de Saint-Michel de la Cluse au X^e siècle en Piémont est relativement abondante¹⁵² et les problèmes soulevés par la chronologie et les auteurs de sa fondation ont beaucoup fait écrire et argumenter. Il faut déjà remarquer que cette historiographie est entièrement *étrangère*, du moins italienne. Saint-Michel de la Cluse est certes une abbaye secondaire pour notre histoire ; mais elle la concerne cependant, notamment pour ce qui est de ses origines, ses premiers abbés et ses possessions premières¹⁵³. Si nous reprenons rapidement les éléments de cette question bien travaillée, nous allons pour notre part y trouver l'illustration de ce que nous venons de dire du réseau des voyages-pèlerinages du haut Moyen-Âge, à savoir qu'ils recouvrent plusieurs aspects : religieux, culturel, politique. Les historiens de Saint-Michel de La Cluse ont déjà montré qu'il ne fallait pas réduire les circonstances de sa fondation, ni dans le temps, ni dans ses causes. Le monastère clusien ne naît ni d'un seul coup, ni d'un seul dessein, mais d'une rencontre de volontés mettant en scène plusieurs individus, sur plusieurs dizaines d'années. La *Chronique de La Cluse*, elle-même composée en deux temps est la source de base qui nous renseigne sur cette fondation « multiple »¹⁵⁴. Essayons d'en faire ressortir les éléments les plus significatifs...

Dans la seconde moitié du X^e siècle, un certain Jean « Vincent », ex-évêque de la région de Ravenne, voulant retourner à la vie solitaire, quitte sa cité épiscopale et se fixe sur le *Monte Caprasio*, au col de la Celle, face à l'antique lieu de culte du *Monte Pirchiriano*. Une nuit, saint Michel lui apparaît et lui ordonne de reconstruire un oratoire sur le *Pirchiriano*. Jean accomplit le vœu de l'archange, non sans s'être fait aider miraculeusement par des colombes dévouées à la tâche. L'oratoire auprès duquel l'ermite élit désormais domicile est, sur sa demande, consacré par l'évêque de Turin, après un second miracle pour convaincre celui-ci. Il devient un lieu de pèlerinage fréquenté. Un jour, passe un noble seigneur d'Auvergne, Hugues de Paillers-Montboissier dit *le Décousu*, qui se rend à Rome pour expier ses fautes ; alors qu'il monte les marches de la basilique Saint-Pierre, il se sent arrêté, retenu en arrière. Le pape l'engage à voir là un signe divin et lui donne l'ordre de construire un monastère pour effacer ses péchés. Revenant en Gaule par la vallée de Suse, Hugues y fait halte chez des amis, qui, mis au courant de son dessein, lui parlent de l'oratoire de Saint-Michel. Une visite aux lieux, accompagnée d'un nouveau miracle, décide notre Auvergnat à concrétiser sur le *Pirchiriano* sa pénitence. Il se présente à Avigliana chez le marquis Arduin d'Ivrée et lui achète le terrain, afin de rendre sa fondation totalement indépendante du pouvoir temporel local ; il obtient aussi un privilège de l'évêque de Turin pour les futurs moines. C'est un certain Advert, abbé de Lézat, parti de son monastère où régnait l'indiscipline, qui devient le premier chef de la communauté monastique de La Cluse. Quelque

¹⁵¹ TABACCO, *Dalla Novalesa a San Michele della Chiusa...*, cit., p. 479.

¹⁵² AVOGADRO DI VALDENGIO, *Storia della abbazia di S. Michele della Chiusa*, Novara 1837. CLARETTA, *Storia diplomatica dell'antica abbazia di S. Michele della Chiusa* Turin 1888. DE DIENNE E., *L'abbaye de Saint-Michel de la Cluse et ses rapports avec la ville du Puy*, C.A. de France, t. LXXI, 1904, p. 270-300. SCHWARTZ et ABEGG, *Das Kloster San Michele della Chiusa und seine Gesichtsbeschreibung*, Neues Archiv. 45, 1924, p. 235-255. GADDO, *La sacra di San Michele in Val di Susa*, Saint-Michel, 1977 (3e éd.). CHIERICI, *Appunti sulle vidende costruttive della Sacra di S. Michele in Val di Susa*, dans *Monasteri in alta Italia*, Turin, 1966, p. 527-540. Et tout dernièrement, SERGI, *San Michele della Chiusa (la produzione storiografica di)*, Borgone di Susa, 1983. *Quaderni di storia valsusina*, vol. 5.

¹⁵³ Saint-Michel a ainsi beaucoup souffert de l'ignorance dans laquelle elle est encore tenue chez nous. Les auteurs de monographies régionales n'ont pas traité la question alors que leurs zones d'études englobaient parfois des monastères clusiens d'importance : Cf. MAGNOU-NORTIER, *La société...*, p. 512, n. 146, p. 546. POLY, *La Provence...* : Saint-André d'Avignon a dépendu de La Cluse, DEVAILLY, *Le Berry...* : Saint-Désiré. BAUDRILLAT, *Dictionnaire d'Histoire générale de l'Église*, art. Saint-Michel de la Cluse.

¹⁵⁴ *Chronica monasterii sancti Micheelis Clusini*, M.G.H., *Scriptores* XXX, p. 960-970. On distingue les chapitres I à 18, chronique anonyme composée à la demande du pape Nicolas II (1058-1061) des chapitres 19 à 22, chronique du moine Guillaume composée vers 1100, *Willelmi monachi historia clusini coenobii* (*Bibl. Vat., Reg. Lat., 173, alias codex petavianus*, éd. SCHWARZ et ABEGG, M.G.H., SS. III-2, p. 249-266. BALUZE, éd. Mabillon, AA.SS.O.S.B., t. III, n° LVIII, p. 600-664, Lucques 1739, fragment. *Ms. torinense*, Arch. di stato di Torino, *Abbazie, S. Michele della Chiusa*, Mazzo I, n° 1, éd. PROVANA, M.H.P., V, SS. III (1848), col. 245-246). Le moine Guillaume est aussi l'auteur de deux autres œuvres ayant rapport à la Cluse : 1° — *Venerabilis Benedicti Clusensis abbatis vita* (vie de Benoît II abbé de la Cluse de 1095 à 1123) : *Bibl. Vatic., loc. cit.*, éd. AA.SS.O.S.B., t. VI, pars II, p. 696-715 (Mabillon et Ruinart), M.H.P., *Scr. III*, col. 269-300, éd. PROVANA, et M.G.H., t. XIV, SS., t. XII (Hanovre 1856), p. 196-208, éd. BETHMANN. — 2° — *Sancti Iohannis ravenensis, archiepiscopi ravenensis ecclesiae vita* (Vie de Saint-Jean Vincent de Ravenne), *cod. estens.*, éd. *Rerum italicarum scriptores* (R.I.S.), vol. I, pars. II, p. 564-566, MURATORI, Milan, 1725, et M.H.P., *Scr. II*, col. 237-244. Cf. aussi *Epitome historica insignis abbatae S. Michreli Clusiarum*, A.D.P.D D. Fonds Montboissier, liasse 7.

temps plus tard, Hugues, qui était retourné en Auvergne (ou son fils), revient en Piémont parachever sa fondation et demander les diplômes confirmatifs au pape (Sylvestre II) et à l'empereur (Othon le Jeune).

Tel est le récit de la fondation. Reste à le situer plus précisément dans le temps. La chronologie de la fondation de La Cluse a fait couler beaucoup d'encre, du fait de l'incertitude de la datation. Nous en avons quelque peu abordé la question plus haut, lors de l'essai de la reconstitution de la famille des *Paillers-Montboissier*, et de fait, au regard de ces questions généalogiques elle était primordiale¹⁵⁵. Le problème est dû aux dates contradictoires fournies par la chronique et autres sources d'époque, et à l'intervention de personnages historiques identifiables : le moine Guillaume, dans la seconde rédaction tardive de la chronique donne comme date de fondation 966, et sans doute est-ce pour la faire coïncider avec celle contemporaine du Mont-Saint-Michel¹⁵⁶. De son côté, la chronique de Maillezais, abbaye dont un abbé devint abbé de La Cluse, fournit plusieurs dates erronées, dont celle de 937¹⁵⁷. Les intervenants à la fondation sont, outre Jean de Ravenne, Hugues de Montboissier et Advert de Lézatville marquis Arduin d'Ivrée, L'évêque Amizon de Turin, L'empereur Othon le Jeune et le pape Sylvestre II.

En 1888, le Professeur Fedele Savio se fondant sur la référence au pape Sylvestre II, proposa les années 999-1003 comme années de la fondation, que jusqu'alors on assignait à 966, au vu de la chronique. Il était de l'opinion que Hugues le Décousu, sire de Montboissier, avait vécu à la fin du X^e siècle, et non au début. Ses conclusions se heurtaient à un double obstacle, documentaire avec des chartes de Brioude nous faisant connaître Hugues et Isengarde en 928-931, et généalogique avec des générations trop longues pour faire du fondateur le *proavus* de l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable¹⁵⁸.

Quelques années plus tard, le comte Édouard de Dienne, tout en changeant lui aussi la date traditionnelle de 966, mais pour celle de 969 environ, croyait que l'abbaye avait bien été fondée alors par Hugues le Décousu, mais que c'était son fils (Hugues-Maurice) qui en avait assuré la réalisation matérielle, vers l'an Mil. L'originalité de son hypothèse consistait donc à distinguer fondation et construction (dédicace) et elle était plausible au regard de ce qui s'était passé ailleurs de la même manière : ainsi pour Saint-Michel d'Aiguilhe au Puy, église fondée en 962 par l'évêque Godechaud et son doyen *Truannus*, et effectivement terminée et consacrée une vingtaine d'années plus tard par Guy d'Anjou, successeur de Godechaud en présence du même *Truannus*. L'intérêt supplémentaire de garder une date tournant autour des années 960-970 était la fondation quasi-simultanée des quatre oratoires occidentaux dédiés à Saint-Michel : La Cluse, Le Mont-Tombe, Cuxa et Aiguilhe¹⁵⁹.

Plus récemment, Schwarz et Abegg, auteurs allemands qui se sont intéressés à La Cluse et en ont édité la chronique aux *M.G.H.*, adoptèrent une solution compromissive ; s'appuyant essentiellement sur le fait qu'Advert de Lézat avait été le premier abbé de La Cluse, ils en conclurent que la fondation effective devait être fixée aux années 983/987, la consécration intervenant entre 988 et 1002¹⁶⁰. Enfin, récemment Giles Constable, dans son édition des *Lettres de Pierre le Vénérable*, revient à la solution de Savio, donnant comme argument majeur les déclarations généalogiques de l'abbé de Cluny et prenant au sens strict le sens du mot *proavus* que celui-ci emploie pour parler d'Hugues le Décousu, fondateur de la Cluse¹⁶¹.

Cette querelle de dates est finalement secondaire pour notre propos. Il est quelque peu superflu de vouloir à tout prix assigner une date précise aux événements, à l'année près. Si la reconstitution chronologique présente un intérêt pour nous, c'est au regard des participants successifs à la fondation ;

¹⁵⁵ *Supra*, chap. 2, p 148 et ss.

¹⁵⁶ *Chronique*, c. 19, *Anno igitur 966...* repris par l'*Epitome...* *op. cit.*

¹⁵⁷ *Chronicon Malleacense*, éd. LABBÉ, *Nov. Bibl.*, Paris 1757, p. 202 et 199-200 (qui donne comme autres dates 868 et 872 !). Cf. MARCHÉGAY et MABILLE, *Chronique des églises d'Anjou*, Paris 1869, p. 368, 370, 377.

¹⁵⁸ *Op. cit.* — Br. 73 et 137. IL TERRANEO (*Adelaida illustrata*, Turin, 1759, col. II, p. 84) et CARUTTI (*Il conte Umberto I° Biancamanoec il re Ardoino*, Rome, 1888) acceptent la date de 966 attribuant les contradictions chronologiques à une erreur sur le pape et l'empereur cités. PROVANA (*Sopra alcuni scrittori del monastero di S. Michele della Chinsa e sul tempo della fondazione del monastero*, dans *Memorie dell'Accademia delle Scienze*, serie II, vol. 2, Turin 1840, p. 113) est le premier à rejeter 966 et à opter pour 999-1002. SAVIO le suit mais avec une démarche plus critique.

¹⁵⁹ *Op. cit.* Pour la fondation de Saint-Michel d'Aiguilhe, cf. *infra*, chap. 5, p. 415.

¹⁶⁰ *Das Kloster...*, p. 252 et ss.

¹⁶¹ *The Letters of Peter the Venerable*, Cambridge Mass., 1967, vol. I, appendice A, p. 233 et ss. Cf. *supra*, chap. 2, *loc. cit.*

elle a l'avantage de nous révéler la multiplicité de ceux-ci, et leur apparente diversité quant à leurs origines géographiques ou à leurs personnalités. Essayons donc, sinon de régler une fois pour toute la question, du moins d'y revenir dans une optique plus utile pour la signification des choses : plus qu'un schéma impeccable des faits, tentons un récit de la suite logique des différentes interventions.

Comme tout sanctuaire chrétien du haut Moyen-Âge, Saint-Michel de la Cluse avait des origines antiques, attestées par les vestiges archéologiques qui montrent que dès l'époque romaine le site remplissait une double fonction, à la fois oratoire et place forte. Comme tout lieu de culte païen le *Monte Pirchiriano* devait être christianisé tout en continuant d'être un *oppidum* convoité, commandant le défilé de la vallée de Suse. Au *castrum* était adjoint dès l'époque mérovingienne une chapelle, encore visible dans les substructions de l'abbaye. Aux Romains succédèrent Ostrogoths, Francs et Lombards, envahisseurs empruntant une des routes alpestres les plus fréquentées entre l'Italie et la Gaule, la *via segusiana*, bientôt rebaptisée *via Francorum* ¹⁶². L'époque carolingienne voyait s'affirmer davantage la vocation religieuse de la Cluse, avec le mouvement de dévotion envers l'apôtre Pierre qui entraînait de plus en plus de pèlerins sur le chemin des Alpes, alors que, paradoxalement, L'expédition devenait de plus en plus périlleuse : la seconde vague des invasions barbares amenait en effet dans ces contrées déjà infestées de brigands les Hongrois puis les Sarrazins. Si Géraud d'Aurillac arrive à composer avec les « Marrons », l'abbé de Cluny Mayeul a moins de chances, qui est rançonné. Lorsqu'au début du X^e siècle, le marquis de Provence, Hugues d'Arles, devenu roi d'Italie, chasse les pillards des cols, il y installe logiquement ses propres hommes. De ces fidèles bourguignons postés en garnisons aux endroits stratégiques seront les marquis de Turin-Suse et leurs vassaux piémontais, et c'est dans cette colonisation qu'il faut sans doute chercher en partie l'origine des relations étroites qui subsisteront longtemps entre les populations ségusiennes et la Provence ou l'Auvergne ¹⁶³. En même temps, l'épisode confirmait l'importance stratégique encore reconnue à cette région du Val de Suse. En cette seconde moitié du X^e siècle, beaucoup de gens passent à La Cluse où existe un sanctuaire connu et fréquenté. Certains s'y arrêtent plus durablement : le mouvement érémitique qui connaît alors un renouveau avec saint Romuald de Ravenne amène des individus en quête de solitude à choisir les abords des lieux saints comme retraite temporaire ; un disciple et compatriote de Romuald, Jean Vincent, quitte son siège épiscopal pour Le *Monte Caprasio*, qui fait face au *Pirchiriano* ¹⁶⁴. On le voit accueillir les pèlerins de passage dans la contrée. À la sortie des passages alpestres, La Cluse devait ainsi servir sinon d'hospice véritable comme Novalaise, du moins de halte pour les pèlerins transitant entre Gaule et Italie ¹⁶⁵. Ce sont ces *romiers*, plus nombreux qu'on ne pense, que la chronique met en scène dans son récit des miracles qui auréolent le sanctuaire pré-abbatial ; ce sont eux qui contribuent à faire connaître ce lieu surnaturel et à en diffuser la renommée. C'est sans doute ainsi qu'un jour un de ces pèlerins, notre fameux Auvergnat Hugues le Décousu, découvrit La Cluse grâce à des amis indigènes et décida d'y concrétiser la fondation que le pape lui suggérait en expiation de ses fautes. Que Jean Vincent soit venu à La Cluse avant Hugues ou son fils, ou le contraire, qu'il y ait eu entre eux rencontre ou non, que ce soit l'un ou l'autre, ou les deux simultanément, qui aient eu l'initiative de la fondation, n'est pas important. Ce qui est important dans l'apparition plus ou moins concomitante d'Hugues et de Jean dans l'histoire, c'est avant tout qu'elle nous permet de discerner deux premiers groupes d'individus fondateurs : les Auvergnats et les Ravennates. Ces deux groupes sont caractéristiques de leur époque.

¹⁶² GADDO, *op. cit.*

¹⁶³ Sur l'origine provençale et peut-être auvergnate des marquis de Turin, et de leurs fidèles, Cf. MANTEYER, *La Provence...*, p. 210-212.

¹⁶⁴ Sur Jean Vincent, Cf. par le même moine Guillaume de la chronique, sa *Vita*, *op. cit.*, *supra*, n. 295, et SAVIO, *Vita di S. Giovanni Vincenzo*, Turin, 1900. Sur Romuald, cf. la *Vita Romualdi* (éd. TABACCO, Rome 1957). *Nota* : si Jean Vincent est l'archevêque de Ravenne du même nom, c'est après 998 que devrait avoir eu lieu sa retraite, et la co-fondation avec la visite d'Hugues, mais il peut avoir déjà fait un séjour érémitique à La Cluse avant son accession au siège de Ravenne, avant 983, et y être revenu ensuite. En tant que disciple de saint Romuald, né en 962, on peut de toute façon difficilement placer son séjour avant les années 980. Quant au sire de Montboissier, il peut très bien avoir eu l'idée de fonder une abbaye à La Cluse en 966 ou environ, comme le dit la chronique, mais SOD œuvre peut aussi bien s'être étalée sur plusieurs années jusqu'à la fin du siècle et avoir été notamment reprise par son fils (Hugues-) Maurice. Cf. aussi un Jean de Ravenne abbé de Fécamp à la mort de Guillaume de Volpiano (1031).

¹⁶⁵ TABACCO, Dalla Novalesa...

Le premier, qui incarne le courant laïque nous renvoie directement à la crise féodale. On sait que l'Auvergne, comme la plupart des régions d'Europe occidentale, est alors déchirée par les luttes entre factions rivales opposant entre eux ou en leur sein même aristocrates et *militēs*. Parmi les nobles belligérants, les sires de Montboissier ne sont pas de reste : Hugues le Décousu comme son fils ont des fautes à se faire pardonner par l'Église, notamment par Cluny dont les domaines de Sauxillanges jouxtent leurs terres. Les années 970 apparaissent justement comme une période de repentir les *seniores*, après les sursauts de la « première révolution féodale », et avant que les violences reprennent de plus belle. L'intervention à La Cluse des Auvergnats pénitents apparaît des plus logiques dans le contexte des pèlerinages-expiations ¹⁶⁶.

Le second groupe, celui des Ravennates, nous renvoie également à la crise, de manière moins directe. Dans le contexte d'anarchie généralisée qu'entretient cette crise, L'Église essaie depuis longtemps le se faire entendre ; le mouvement érémitiste donne sa réponse avec la recherche de la solitude et la fuite du monde (ce que prônent aussi, déjà mais dans une autre optique, les hérétiques). La prédication de Romuald est bienvenue en Italie, alors autant troublée que le reste de l'Europe occidentale : le jeune Othon II, qui doit assumer a délicate succession du fondateur du Saint Empire romain germanique, maintient difficilement son autorité dans le pays où Impériaux et anti-Impériaux s'affrontent violemment. À Ravenne, même, il s'est passé des choses assez sérieuses dans les années 960, puisqu'on nous dit que la vocation de Romuald a été plus ou moins conditionnée par le souci de rachat des crimes de son père, maître le la cité. Mais c'est dans la ville voisine de Venise qu'il va se faire ses premiers adeptes. Venise, la byzantine, qui regarde de plus en plus vers l'Occident et où les luttes factieuses sont aussi vives. Le loge Pietro Orseolo, depuis sa prise du pouvoir en 976, y est dans une position des plus inconfortables, et, convaincu de la vanité des choses terrestres, va bientôt suivre Romuald en compagnie de ses amis ¹⁶⁷.

Il y a enfin les autres réformateurs, les moines, qui proposent eux aussi leur solution. Ils vont nous faire retomber sur La Cluse, abbaye bénédictine. Tout d'abord les Clunisiens, qui depuis le début du siècle œuvrent pour soustraire l'Église régulière à l'emprise des laïcs et la faire dépendre directement du Saint-Siège. À cet effet, ils sont les propagandistes du culte de saint Pierre et portent leurs pas vers Rome ; ils passent à La Cluse : c'est de là que l'abbé Mayeul aurait ramené un certain Guillaume de Volpiano, à la carrière brillante et intéressant notre propos : abbé de Saint-Bénigne de Dijon puis le Fécamp, ne sera-t-il pas le restaurateur de la vie monastique au Mont Saint-Michel ? ¹⁶⁸.

Et puis, les Catalans, dont la tête de file est le fameux abbé Garin de Lézat, bientôt maître de la congrégation de Cuxa. Ils ont des liens évidents avec les précédents par Aurillac et la zone quercino-limousine ; dans une action parallèle, à Cluny, ils développent le culte de l'archange Michel, patron des guerriers. Leur réponse à la crise est à cet égard évidente ; ce n'est pas un hasard si c'est à la même époque que naissent Cuxa, Le Mont-Tombe et La Cluse : la coïncidence recouvre le souci de plus en plus pressant de l'Église de refreiner les violences seigneuriales, quitte à les justifier en partie Saint Michel sera un élément canalisateur en tant que modèle de la vertu chevaleresque, de la même manière que se développe alors l'idée de la Paix de Dieu ¹⁶⁹. N'anticipons pas, mais disons simplement que ce n'est pas un hasard non plus si c'est au même moment que cette Paix de Dieu est lancée en Velay puis dans tout le Midi par l'évêque Guy du Puy, autre réformateur ami des Clunisiens ; sa sensibilité aux deux cultes de saint Pierre et de saint Michel qui le pousse à consacrer à chacun un sanctuaire dans sa cité épiscopale, est à la fois symbolique et significative des liens qui unissent tous ces réformateurs à la spiritualité proche ¹⁷⁰. On comprend mieux, dès lors, L'intervention de tous ces gens, venus d'horizons divers, à La Cluse qui se pose en carrefour culturel, lieu de rencontre et d'échange d'idées pour les milieux réformateurs méridionaux. Il est aussi normal que le culte qu'ils vouent à l'archange Michel fasse des Catalans les acteurs à présent privilégiés du destin de l'abbaye arverno-italienne. S'explique ainsi le fait que le premier abbé officiel de La Cluse soit un ex-abbé de Lézat. Ça n'est pas seulement dû à des raisons religieuses ou culturelles ; L'arrivée de l'abbé Advert a

¹⁶⁶ Cf. *infra*, chap. 4.

¹⁶⁷ TABACCO, *Romualdo di Ravenna... (e gli inizi dell'eremitismo camaldolese*, dans *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII (Atti della Settimana di studio*, Mendola, 1962).

¹⁶⁸ SACKUR, *Die Cluniacenser... passim... Cf. n. 330 infra*.

¹⁶⁹ D'ABADAL I VINYALS, *Com Catalunya s'obri al mon mil anys enrera*, Barcelone 1960.

¹⁷⁰ *Infra*, chap. 5.

lieu en effet dans des circonstances bien particulières qui vont nous permettre de mieux découvrir les dessous politiques de la fondation. Mais pour ce faire, il convient de quitter un instant La Cluse pour tourner notre regard vers Lézat et le Midi septimaniens ces contrées du Languedoc méridional, la situation est aussi confuse qu'ailleurs. Le comte de Toulouse n'est pas plus respecté que le duc d'Aquitaine « chez lui ». Le nord et l'est du comté lui sont théoriquement soumis ; ils sont en fait aux mains de princes aussi puissants que lui, tels le comte de Rodez, un temps chef du clan toulousain, ou le vicomte d'Albi-Nîmes. Quant au sud (du comté), il est rebelle : L'anarchie y a fait renaître les vieilles inimitiés du début du siècle. Aux descendants de l'aristocratie franque que représentent les comtes de Toulouse s'opposent toujours les petits-fils des nobles « gothiques », comte de Carcassonne où vicomte de Toulouse ¹⁷¹. Ce qu'on distingue ici comme en Aquitaine, ce ne sont pas du tout des principautés homogènes où tous obéissent au prince, mais de grandes zones méridionales déchirées par des conflits de famille et de vieilles haines héréditaires tenaces, qui dépassent les rivalités de haut niveau. En ce début de seconde moitié du X^e siècle, les « Gothiques » se sont lancés dans une nouvelle entreprise de sape du pouvoir toulousain et une tentative de « catalanisation » du sud du comté. Pourquoi cette alliance avec les Catalans ? Parce que ceux-ci, souvent descendants d'anciens exilés septimaniens de l'époque guilhemide, y trouvent aussi un intérêt (expansionniste). Ramon d'Abadal, suivi par Pierre Bonnassie, a bien montré comment à cette époque la Catalogne cesse de regarder exclusivement vers la royauté franque pour s'ouvrir au monde ¹⁷². Le premier voyage des Catalans vers Rome en 951 est suivi de beaucoup d'autres qui marquent, par le culte de saint Pierre, un « transfert affectif » de la royauté vers la papauté. La Catalogne s'intéresse aussi à ses proches voisins, arabes au sud, septimaniens au nord, C'est en 965 que les contacts avec le Languedoc débutent vraiment : le comte Sunifred va chercher de Lézat, Garin, pour lui demander de restaurer l'abbaye de Cuxa ¹⁷³. Lézat, c'est alors une congrégation de bonne réputation pour la sainteté. Avec Garin, c'est une espèce de garantie que se donnent les Catalans, un gage de réussite pour leur entreprise aux arrière-pensées politiques. Dès l'origine, c'est une abbaye qui est en rapport avec la région sud-limousine, donc l'Aquitaine centrale. Son fondateur, le vicomte de Toulouse Atton (peut-être descendant de Benoît, le neveu de Géraud d'Aurillac) a chargé saint Odon de la gérer ; il sera relayé par *Adacius*, abbé qui dirige aussi Tulle et Sarlat. Lézat est aussi proche culturellement de Cluny qu'elle s'oppose stratégiquement à la puissance des comtes de Toulouse ¹⁷⁴. Le révélateur du « complot catalan » c'est quelque temps plus tard l'affaire de la création de l'archevêché de Vich, demandée pour faire pièce à l'antique métropole pro-toulousaine de Narbonne : en 968, le comte Borrel, l'abbé-évêque Atton (de Vich) et son disciple le jeune Gerbert d'Aurillac, vont à Rome plaider la cause... Le détonateur des hostilités qui prouve la vivacité des enjeux, c'est l'assassinat d'Atton qui s'ensuit en 971. La création par le pape Jean XIII de la métropole souhaitée et la consécration solennelle de Cuxa en 974 sont pourtant les signes de la victoire des Catalans ¹⁷⁵. Les conflits du temps s'esquissent ainsi derrière les entreprises religieuses. Les réformateurs et autres gens d'Église sont impliqués de plus ou moins près dans les affaires politiques et les troubles qui les accompagnent. Même s'ils entendent rester neutres, un Atton, comme un Mayeul, ou un Guillaume de Volpiano voient leur action politisée. Un personnage illustre bien la question ainsi que le réseau complexe des relations plus ou moins serrées, à la fois politique et culturelles, qui unissent tous les protagonistes de cette société en proie au désordre : Gerbert d'Aurillac. Auvergnat d'origine, il a conservé des liens solides avec son pays natal et ses premiers maîtres de l'école d'Aurillac, ainsi qu'avec la Catalogne de ses études. L'affaire de Vich dans laquelle il *trempe* indirectement à la suite de son maître Atton est même le point de départ de sa carrière politique. Ses activités sont encore scientifiques, à Rome puis à Reims, mais il se fait remarquer par le pape et l'empereur, et il va bientôt jouer un rôle de premier plan sur la scène

¹⁷¹ Sur les inimitiés en Septimanie, cf. l'épisode de la V.G. (II, 28) relatant les deboires du neveu du saint, le vicomte (de Toulouse), Benoit...

¹⁷² *Op. cit.*

¹⁷³ *Ibid.*, p. 13 et 20 et ss. Sur Garin en particulier et Cuxa, Lézat, cf. D'ABADAL, *Com neix et com creix, un gran monastir pirinenc abans de l'any mil*, Eixalada-Cuxa, Montserrat 1954.

¹⁷⁴ D'ABADAL..., *L'esperit de Cluny i les relacions de Catalunya amb Roma i la Italia en el segle X*, dans *Studi Medievali*, 3^e s. 2 (1961)...

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 38.

diplomatique du temps ¹⁷⁶. L'Italie est bien la plaque tournante de toutes ces relations complexes qui unissent ou désunissent les acteurs de l'histoire du X^e siècle. Concrètement ou non, La Cluse est un élément de cette plaque : c'est en 978 qu'a lieu la rencontre décisive entre les Catalans et les Ravennates, lors du voyage de l'abbé Garin. L'entrevue entre celui-ci et Romuald a-t-elle lieu à Venise, comme on le pense ordinairement, ou bien est-elle déjà préparée à La Cluse où peut se trouver Jean Vincent ? Peu importe, sinon le résultat : Garin repart de Venise suivi de Romuald, du doge Pietro Orseolo, du gendre et du neveu de celui-ci, Jean Morosino et Jean Gradonico. On peut se demander pour les Vénitiens s'il s'agit d'un exil volontaire, « de vocation » ou d'un exil forcé. Toujours est-il que la compagnie, qui passe certainement à La Cluse, se retrouve peu après à Cuxa ¹⁷⁷. En 979, L'année qui suit la défaite et la mort du comte de Toulouse, causées par le comte Roger de Carcassonne ¹⁷⁸, un nouveau « pèlerinage » à Rome montre par sa composition que les Catalans continuent d'intriguer avec les Septimaniens : aux côtés de l'évêque d'Elne Gildesin, abbé de Roda, du comte-évêque Mir de Gérone et de l'abbé Gauzfred de Saint-Pierre de Besalu, amis de Garin, on trouve le comte Roger de Carcassonne et l'abbé Benoît de Saint-Hilaire. En 982, Romuald revient en Italie tandis que les Vénitiens restent curieusement en Catalogne. On est à l'époque où l'empereur distribue les sièges ecclésiastiques à ceux qu'il entend se ménager pour mieux asseoir son autorité. Aux premiers rangs de ces fidèles, Gerbert d'Aurillac, qui obtient l'abbaye de Bobbio ; si Romuald renonce à l'abbatiale de Saint-Apollinaire de Classe près de Ravenne, Jean Vincent accepte le siège archiépiscopal. Les événements se précipitent alors, et traduisent le retour des temps anarchiques. Les années 980-990 sont une des périodes les plus sombres du siècle. En Italie, les choses se gâtent : Othon II en 983 meurt soudainement à Rome. Sa disparition porte un coup fatal à la domination impériale dans la péninsule ; la cour se trouve divisée entre partisans de l'impératrice régente, la byzantine Théophano, et l'impératrice-mère, Adélaïde de Bourgogne. La première l'emportant au début, certains protégés d'Othon gardent sa faveur, à savoir les Ravennates..., d'autres sont limogés et chassés de leur siège : Gerbert qui venait de recevoir la visite du comte-évêque Mir de Gérone trouve refuge en Gaule, à Reims. La royauté carolingienne vient elle aussi de subir un échec avec le mariage raté du jeune Louis et d'Azalaïs, et le duc de France Hugues Capet intrigue au Palais : il trouvera en Gerbert, précepteur de son fils Robert, un allié sûr qui l'aidera efficacement à prendre le pouvoir en 987 ¹⁷⁹. Ce dernier événement coïncide précisément avec la crise catalane. C'est en effet en 987 qu'on nous dit qu'Advert quitte son abbaye de Lézat pour diriger celle de La Cluse. La chronique nous explique qu'il est contraint de fuir les adversaires de la religion ; *ad hoc a contrariis sanctæ religionis expulsus*. L'affaire va finir de nous dévoiler les dessous politiques de la fondation : c'est en effet comme par hasard au même moment qu'a lieu l'exil des Catalans : le comte Oliba Cabreta de Cerdagne résilie ses fonctions, comme Pietro Orseolo. Accompagné de Garin et des Vénitiens survivants (le doge est mort à Cuxa), il part pour l'Italie, reprenant en sens inverse le chemin emprunté dix ans auparavant par les exilés de l'Adriatique. Là encore, il est permis de s'interroger pour savoir à quoi est due cette fuite : les événements de France en sont-ils la seule cause ou bien faut-il y voir les répercussions des conflits locaux, justement attisés par le changement dynastique ¹⁸⁰ ? : Peu avant 990 a lieu le mariage entre le fils du comte de Carcassonne et la fille du vicomte d'Agde-Béziers, modifiant le jeu des alliances en Septimanie... ¹⁸¹, et en 990 même, ou environ, c'est le concile de paix de Narbonne qui réunit les Gothiques sous la présidence de leur archevêque ¹⁸². Il y a là des indices d'une nouvelle redistribution des cartes politiques qui, ajoutés à ce qu'on sait de la crise que traversent les monastères depuis quelque temps expliquent (en partie) les choses. C'est sans doute avec la caravane des exilés qu'Advert part lui aussi pour La Cluse, lieu de repli de la congrégation cuxienne, qui se retrouve

¹⁷⁶ Pour Gerbert, HAVET, éd. *Lettres...*

¹⁷⁷ D'ABADAL, p. 33 et ss.

¹⁷⁸ Mort du comte de Toulouse : *H.G.L.*, t. V, col. 274 et 265 ; avant le 1er mars 978. *Supra*, chap. Ier.

¹⁷⁹ Sur tous ces événements, cf. LOT, *Études sur le règne de Hugues Capet...* PFISTER, *Robert le Pieux...* HAVET, *op. cit.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ MAGNOU-NORTIER, *La société...*, p. 238 et n. 151. Cette fille, Garsinde, veuve de Raymond de Carcassonne, fils de Roger Ier le Vieux, se serait remariée à Bernard d'Anduze *Pilitus (Pelet)* (cité p. 257 *supra*).

¹⁸² *Infra*, chap. 5, p. 467.

« peuplée » de catalans ¹⁸³. Sans qu'on distingue bien toutes les raisons des manœuvres politiques qui entourent les débuts de l'abbaye, on voit sur quel fond particulièrement chargé a lieu l'installation d'Advert. Elle s'insère dans un contexte trouble où un certain nombre de gens se replient sur l'Italie. Est-ce à la même époque qu'Hugues de Montboissier ou son fils décident la fondation définitive de Saint-Michel ? Le contexte politique auvergnat ne le contredit pas : dans les années 990 une certaine accalmie se manifeste, permettant entre autres l'essor de la Paix de Dieu de Guy d'Anjou ¹⁸⁴ ; elle est sans doute accompagnée d'une nouvelle vague de pèlerinages-pénitences... que le jeune abbé Odilon de Cluny propose à ses compatriotes, les nobles d'Auvergne ; cela explique aussi que vienne alors l'heure de la consécration. Garin, de retour de Terre Sainte, en 993 ¹⁸⁵, obtient du pape Jean XV la création officielle de la congrégation cuxienne, qui groupe sous son obédience Saint-Michel de Cuxa, Lézat, Saint-Hilaire de Careassonne, Saint-Pierre de Mas-Grenier, Notre-Dame d'Aleth ¹⁸⁶. Quant à Saint-Michel de la Cluse, qui est affiliée à Cuxa, c'est entre 998 et 1002 qu'a lieu l'authentification de sa fondation, avec l'intervention successive de l'évêque Amizon de Turin et du marquis Arduin d'Ivrée, de l'empereur Othon III et du pape Sylvestre II... alias Gerbert d'Aurillac ¹⁸⁷.

Nous en arrivons au terme de l'étude des origines de La Cluse. La pluralité de leurs causes et de leurs auteurs a été démontrée. L'analyse est confirmée par l'immédiat devenir de l'abbaye avec la personnalité de ses premiers abbés comme la répartition de ses biens primitifs. Les successeurs d'Advert sont eux aussi originaires de Gothie. Si pour Benoît Ier seul le nom est un indice, pour Benoît II le Jeune on sait par son biographe (le même moine Guillaume de la chronique), qu'il est originaire de Septimanie, et qu'il a été élevé à Saint-Hilaire de Carcassonne. Il est suivi par un certain Ermengaud, au nom typiquement gothique ¹⁸⁸. Nous avons noté l'intérêt que les Clunisiens ont porté très tôt pour La Cluse. Cet intérêt est illustré par le rôle que joue au début du XI^e siècle Guillaume de Volpiano dans la renommée des lieux de culte dédiés à Saint-Michel. Il aurait même pris part à la construction du monastère clusien ¹⁸⁹. Les *Montboissier* continueront eux aussi à honorer ce lieu comme une fondation de famille. Pierre le Vénérable rappellera la mémoire de son ancêtre Hugues le Décousu et son frère Pons, avant d'être abbé de Vézelay, sera moine à La Cluse ¹⁹⁰. Commentons enfin la carte des premières possessions de La Cluse, pour ce qui est de la Gaule ¹⁹¹. Les biens sont tous concentrés dans le Midi, et dans certaines zones géographiques ; déterminées : L'Aquitaine centrale, le Midi toulousain et les Alpes du Sud. Pour l'Aquitaine centrale, on est étonné de voir concerné surtout l'Ouest de la région. On comprend mieux quand on sait que le duc Guillaume d'Aquitaine au début du XI^e siècle est un dévôt de la Cluse, sans doute en partie par piété, mais surtout par intérêt politique. Ce n'est pas en tant que comte de Poitiers, qu'il s'intéresse à Saint-Michel, mais en tant que duc d'Aquitaine, parce qu'il a des prétentions entre autres sur l'Auvergne et la zone orientale de son duché, zone tournée vers le Sud-Est et vers l'Italie (sans oublier ses prétentions à la couronne impériale) ¹⁹². La Provence et les Alpes du Nord ne donnent pas d'autre explication à leur présence dans le patrimoine clunisien que leur position géographique sur la route qui mène à l'Italie (et peut-être les liens qu'elles entretiennent depuis toujours avec l'Auvergne). Par contre, la région tolosano-septimaniennne en dit long. Maintenant que nous connaissons toutes les données politiques qui

¹⁸³ *Chronica...*

¹⁸⁴ *Infra*, chap. 5.

¹⁸⁵ La date de 985 est donnée par la Chronique de Saint-Martial de Limoges, *Anno Gracie D.C.C.C.XXXV, construxit cenobium Sancti Michaelis de Clusa Hugo Descozuz. Chronicon Bernardi Iterii, armarii monasterii S. Marcialis*, f° 34, v°, éd. DUPLÈS-AGIER, *Chroniques de S. Martial de Limoges...*, Paris, 1874, p. 44.

¹⁸⁶ *Infra*, chap. 5. D'ABADAL, *Com neix...*

¹⁸⁷ CLARETTA, *Storia diplomatica...*

¹⁸⁸ *Chronica...* XX et ss., *Vita Benedicti abbatis Clusensis (M.G.H., éd. BETHMANN, t. XIV SS, XII, Hanovre 185G, p. 196-208) Series abbatum, H.P.M., V Scr. III, col. 301/2.*

¹⁸⁹ RAOUL GLABER, *Vita Guillelmi...*, P.L., t. 137.

¹⁹⁰ CONSTABLE, *The letters of Peter the Venerable*, Cambridge, Mass. 1967. Cf. *supra*, chap. 2 (*Montboissier*).

¹⁹¹ Ci-après. Etablie d'après les bulles papales. Cf. CLARETTA, *op. cit.* TABACCO, *op. cit.*, n. 96. Bulles conservées : Leon IX, 1050, Alexandre II, 1061-1073, Pascal II, 1114, Calixte II, 1123, Innocent II, 1134, Eugène III, 1147, Anastase, 1154, Alexandre III, 1174. Lucius III, 1184. Célestin III, 1191. Innocent III, 1216, etc. (Cf. JAFFE).

¹⁹² AD. CHAB., *Chron. Cf. infra*, chap. 5, n. 106. Sur l'épisode de la lutte pour la couronne d'Italie, en 1024, cf. PFISTER, *op. cit.*, p. 287, et la lettre de Foulques au roi : R.H.F., X. 500.

concourent à la fondation, on ne s'étonne pas que ce soit là qu'il y ait très tôt la plus forte concentration de biens de l'abbaye en Gaule. Cet intérêt de la Cluse pour une région à laquelle elle doit beaucoup durera longtemps comme en témoigne l'évolution de son patrimoine dans les années qui suivent ¹⁹³. La fondation, puis l'extension de la congrégation clusienne est un bon révélateur des attitudes mentales des milieux laïques et ecclésiastiques du Midi. Du centre stratégique que constitue La Cluse, L'aristocratie a fait un lieu de rencontre privilégié ; les gens d'Église, quant à eux, s'en servent pour propager leurs idées réformatrices à travers le culte de l'Archange. L'époque des pèlerinages-fondations lointains correspond à un « *aggiornamento* » de la culture et de la sainteté. Les grands, clercs et laïcs, se tournent vers des régions où la prise en compte des saints populaires est déjà opérée, pour s'en servir et les offrir à leurs propres *pagani*. La vogue dont vont bientôt jouir en Auvergne après saint Pierre, saint Michel ou saint Jacques, importés d'Italie et d'Espagne, est l'illustration de ce phénomène. L'apôtre comme l'archange vont être récupérés par l'Église d'Auvergne et l'aristocratie, introduits dans le panthéon de la sainteté auvergnate pour mieux servir leur cause. Si l'entreprise sera quelque peu vouée à l'échec par les déviations dont ces cultes vont être l'objet de la part des populations, elle n'en est pas moins significative du nouvel état d'esprit qui s'annonce dans les relations entre la paysannerie idolâtre et les grands ¹⁹⁴. La Cluse apparaît en fin de compte comme un instrument original de la sociabilité et de la politique nobiliaires des Méridionaux.

Une certaine conception de la société

Les curiosités institutionnelles de l'Église d'Auvergne et le particularisme religieux auvergnat sont en définitive à relier à l'existence, à la culture et au comportement d'une noblesse elle-même typique.

En tant qu'institution et corps social, L'Église est l'affaire de la noblesse. Le chorépiscope et l'abbatiate « à l'auvergnate » ne font que traduire une manière pour l'aristocratie locale de se structurer. La dévolution des dignités ecclésiastiques est étroitement tributaire des pratiques et traditions locales, des prérogatives et privilèges bien établis d'un nombre restreint de familles. Les lignages nobles rivalisent d'influence et se disputent ou se partagent les charges : comme Beaulieu et Conques, Brioude, Saint-Chaffre, Chamalières sont l'objet de leur convoitise. Que ces abbayes prestigieuses soient l'enjeu de combats et de tractations, qu'elles possèdent plusieurs abbés afin de concilier les ambitions de chacun, n'étonne pas. Les situations sont voulues, pour mieux défendre à la fois les établissements et les intérêts très pratiques des familles qui les « parrainent ». La noblesse locale conçoit mal de ne pas considérer comme sien un établissement jadis fondé par un glorieux aïeul et enrichi par plusieurs générations de ses descendants. Les biens d'Église, ce sont ses biens, et elle en assure la gestion et la « surveillance ». Ce patronage qu'elle exerce soit directement par l'abbatiate laïque héréditaire comme à Brioude, soit indirectement par l'abbatiate de famille cooptatif, L'avouerie ou la *commenda*, est matériel, administratif ; il est, en plus, « mental » : contrôler le rayonnement spirituel d'une abbaye est aussi important, sinon plus, que de gérer simplement son patrimoine foncier ; tenir les abbayes, c'est tenir plus que le pouvoir économique non négligeable qu'elles procurent, la sainteté (comme Olivier Guillot ou Yves Sassier l'ont montré pour Saint-Aubin d'Angers ou Saint-Germain d'Auxerre). Contrôler les lieux de culte populaire est une manière des plus efficaces de régner sur la population locale et de faire respecter son « autorité ».

La religiosité auvergnate est en ce sens un des supports fondamentaux de la *nobilitas*, même si elle n'est pas que ça. Comme Sidoine Apollinaire ou Grégoire de Tours rappelant avec fierté leurs aïeux premiers convertis à la vraie religion, les aristocrates auvergnats puisent dans le christianisme une des sources de l'antiquité de leurs origines, et la justification de leur pouvoir sur les *pagani*. Comme

¹⁹³ *Supra*, n. 332. En Auvergne, outre les possessions dues aux *Montboissier*, on a des traces de la réputation de l'abbaye clusienne : Cf. DE DIENNE, *L'abbaye... et ses rapports avec la ville du Puy*. Cf. aussi la charte du chapitre cathédral de Clermont où le chevalier Pierre donne à La Cluse (*ad Clusam*, mal lu *ad Dusam* par COHENDY, *Inventaire...*, p. 400) A.D.P.D.D., 3G, Arm. 18, sac 1, c. 31, 1052-1064. Les *Montboissier* feront de La Cluse, bien évidemment « leur » abbaye comme de Maurice « leur » nom (*supra*, chap. 2, généalogie).

¹⁹⁴ Comme exemple de déviation, pour saint Jacques, Cf. L'art. de POLY : *Le Diable, Jacques le Coupé et Jean des Portes ou les avatars de Santiago*, dans *Sénéfiance*, n° 6, Aix-Paris, 1979, p. 445-460.

Pour l'utilisation du culte des Saints (Cf. Saint-Michel) et des reliques par l'Église pour le mouvement de la Paix de Dieu, Cf. *infra*, chap. 5, p. 454.

l'anthroponymie et la mémoire généalogique, la religion fournit des supports sacrés à leur noblesse : souvenirs plus ou moins précis que véhiculent les vies de saints, récits de miracles et légendes, lieux de cultes vénérés, chapelles domaniales privées ou églises urbaines dédiées à un saint ancêtre de famille, statues reliquaires en conservant l'*imago*, nécropoles et fondations pieuses...

L'étude de l'Église d'Auvergne nous a mieux fait saisir quelle conception les grands entretenaient de la société. Corroborée par le témoignage plus direct de documents comme la *Vita Geraldi*, une des seules productions idéologiques du temps qui nous soit parvenues, ou les *Miracles de sainte Foy de Conques*, elle manifeste bien l'intention qu'a alors l'Église de s'intéresser de près au matériel et du coup elle clarifie le faux problème des limites entre monde laïque et monde ecclésiastique. La dichotomie entretenue par les schémas mentaux modernes (ou du Nord) entre gens d'Église et gens du siècle se révèle moins valable pour nos régions et nos époques. Ce qui ressort en fin de compte de l'examen des institutions ecclésiastiques auvergnates et de l'analyse des mentalités qui les soutiennent, c'est une autre dualité qui ne s'explique que par les rapports étroits qu'entretiennent les deux mondes. En Auvergne, on a d'un côté des laïcs qui vivent saintement, et de l'autre des clercs qui vivent séculièrement, d'un côté un Géraud d'Aurillac ascète et quasi-moine, de l'autre un abbé Pierre *commandant* de plusieurs abbayes et chef de troupe. Les clercs auvergnats ont une haute idée de leur charge, qu'ils mènent avec l'honnêteté des évêques patriciens du Bas-Empire. Cette honnêteté n'est nullement contradictoire avec le fait qu'ils composent avec le Siècle, faute de le modeler et de le rendre tel qu'ils voudraient qu'il fût. Ils ne le repoussent pas comme un mal — le Catharisme viendra du Nord — mais vivent avec lui. Leur Église est une institution chrétienne et digne, mais qui se *compromet* dans le sens qu'elle fait des compromis avec le monde laïque dont ils sont issus et largement dépendants ; en échange de quoi ce monde est théoriquement soumis à cette Église qui lui sert de modèle et lui enseigne le *bien-vivre*. Exemplaires sont de fait ces laïcs qui agissent en clercs et qui, par leur style de vie, nous paraissent plus d'Église que certains ecclésiastiques. Géraud d'Aurillac est le type même de ces laïcs à l'*ancienne*, à un moment où la noblesse méridionale saine dont il est, a tendance à se couler dans le moule de l'Église, en même temps que celle-ci vit du siècle, parachevant l'interpénétration, L'osmose des deux mondes.

Si nos clercs d'Arvernie paraissent si peu canoniques dans leurs pratiques institutionnelles, et nos laïcs si paganisants dans leurs coutumes religieuses, c'est qu'une mentalité antique commune les relie, faisant la noblesse des uns, la sainteté des autres, la dignité de tous. S'il y a finalement quelque chose de vraiment romain dans la noblesse auvergnate, c'est son Église ; on pourrait dire de la première ce qu'on dit de la seconde : *sub lege romana vivit*.